



# cyberpresse.ca LA PRESSE

## BASKETBALL UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE À MONTRÉAL : DU SÉRIEUX SPORTS PAGE 11



### RADIO JEFF FILLION ET GENEX DEVront PAYER 340 000\$ PAGE A7

SOPHIE  
CHIASSON

## Les révélations de la commission Gomery ne désarçonnent pas Martin

# « J'AI L'AUTORITÉ MORALE POUR GOUVERNER LE PAYS »

GILLES TOUPIN ET  
JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin insiste sur le fait qu'il a toujours l'autorité morale pour gouverner le pays, même si le Parti libéral doit se défendre contre des allégations de corruption sans

précédent et que son parti dégringole dans les sondages.

Rompant le silence pour la première fois hier depuis la publication des révélations fracassantes de Jean Brault, ancien président de Groupaction, devant la commission Gomery, M. Martin s'est dit « outré » d'apprendre que son parti aurait pu

profiter d'une caisse occulte financée à même le défunt programme de commandites entre 1996 et 2002.

Du même souffle, il a affirmé être l'homme de la situation pour aller au fond de toute cette affaire qui ébranle la confiance des électeurs envers la classe politique, soulignant qu'il avait lui-même aboli le

programme de commandites, congédié Alfonso Gagliano de son poste d'ambassadeur du Canada au Danemark, remercié d'autres présidents de société d'État mêlés au scandale et créé la commission présidée par le juge John Gomery.

► Voir MARTIN en page A2

## ÉQUIPE CANADA DES JOUEURS EXPÉRIMENTÉS... MAIS UN PEU ROUILLÉS SPORTS, PAGE 3

## Charest sera à la barre du PLQ aux prochaines élections



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, demeure imperturbable, en dépit des manifestations à répétition, des sondages défavorables et du concert de critiques ayant marqué le deuxième anniversaire de son élection.

# « J'y serai et je ne me laisserai pas distraire »

DENIS LESSARD

Deux Québécois sur trois estiment qu'il ne devrait pas être à la tête des libéraux aux prochaines élections, mais Jean Charest reste impassible et

promet de « continuer son chemin » jusqu'au prochain rendez-vous électoral.

« Je serai là la prochaine fois, je ne me laisserai pas distraire », a-t-il lancé hier, imperturbable, en dépit des

manifestations à répétition et des sondages défavorables. Malgré le concert de critiques qui a marqué le second anniversaire de son élection, Jean Charest paraissait stoïque et sûr de lui lors de l'entrevue qu'il a accom-

plé hier à La Presse. L'urticaire qui l'assaille aux moments de tension ne s'était pas manifestée, comme d'habitude, sur ses mains.

► Voir CHAREST en page A19

## TÉMOIGNAGE EXPLOSIF DU LOBBYISTE

# La crédibilité d'Alain Renaud malmenée

KARIM BENESEAIEH

Prenant la relève de son ex-patron Jean Brault, le lobbyiste Alain Renaud a livré un témoignage explosif hier devant la commission Gomery, en révélant avoir vu l'organisateur libéral Jacques Corriveau discuter commandites avec Jean Chrétien. Il a de plus impliqué l'adjointe de Paul Martin, Lucie Castelli, qui serait intervenue en 1999 pour donner un mandat à Groupaction.

Mais la crédibilité de M. Renaud a été sérieusement malmenée moins d'une heure après ces révélations. Les contre-interrogatoires des avocats ont relevé les nombreuses failles et les dates imprécises dans le récit de l'homme qui affirme avoir permis à Groupaction d'obtenir la majeure partie de ses contrats.

► Voir RENAUD en page A6

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
« Ça pourrait être pire, je pourrais être Paul Martin. »  
— Jean Charest  
« Ça pourrait être pire, je pourrais être Jean Charest. »  
— Paul Martin

## SOMMAIRE

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| Astrologie du jour | AFFAIRES 16               |
| Bandes dessinées   | AFFAIRES 14               |
| Bridge             | AFFAIRES 17               |
| Décès              | AFFAIRES 18               |
| Feuilleton         | AFFAIRES 14               |
| Forum              | A 22 et 23                |
| Horaire télévision | ARTS 4                    |
| Loteries           | A 17                      |
| Mots croisés       | AFFAIRES 14 et SPORTS 8   |
| Mot mystère        | AFFAIRES 18               |
| Observateur        | AFFAIRES 15               |
| Petites annonces   | AFFAIRES 15 et AFFAIRES 2 |

**Météo**  
Ciel variable en après-midi, maximum 7, minimum 1, plus de détails en page SPORTS 12



## Ils sont « passés à côté »



YVES BOISVERT

### ENVOYÉ SPÉCIAL FRANCE

ANGERS — La question que toute la France se pose arrive comme un coup dans le ventre: « Comment avez-vous pu passer à côté, monsieur ? »

À la barre, le docteur Louis-Noël Catheland ne sait trop quoi répondre. Il travaille à la Protection maternelle et infantile, une des nombreuses déclinaisons administratives de la protection de la jeunesse en France. C'est

La France n'a jamais connu un procès criminel d'une telle ampleur : depuis un mois et demi, 66 personnes sont accusées d'actes de pédophilie aux dépens de 45 enfants. Notre journaliste s'y trouve depuis hier.

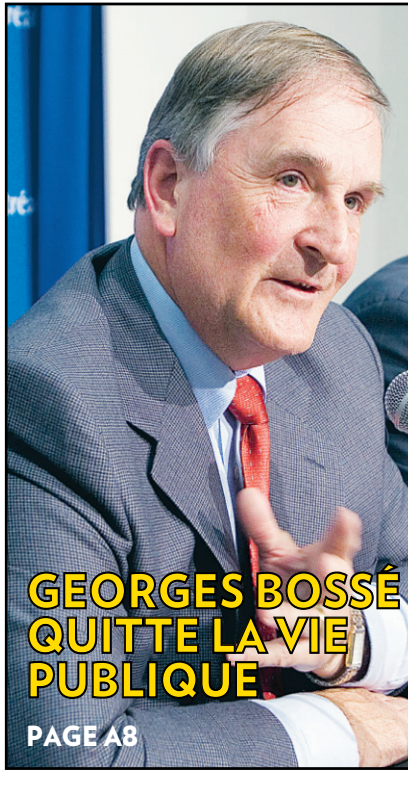
un médecin dévoué. Lui, comme tant d'autres, est « passé à côté » de cet incroyable et misérable réseau de pédophilie qui a utilisé, d'après la justice française, au moins 45 enfants à Angers entre 1999 et 2002. Des enfants âgés de 6 mois à 12 ans au moment des faits.

Passé à côté ? C'est-à-dire ne pas avoir vu, ou plutôt ne pas avoir bien vu, en tout cas ne pas avoir su faire cesser ce qui se passait dans ce HLM en plein cœur de la ville, où des parents vendaient leurs enfants à tout un voisinage désaxé.

Nous voici à la 25<sup>e</sup> journée du plus gros procès criminel jamais tenu en France, à Angers, douce aggloméra-

tion de 250 000 personnes dans l'ouest du pays. Les avocats des 66 accusés (39 hommes et 27 femmes) s'emploient depuis une semaine à faire le procès des services sociaux, « passés à côté ». Il y a en effet quelques bonnes questions à poser. La grande majorité des accusés étaient fort bien connus des services sociaux, pour avoir eux-mêmes été victimes d'inceste et d'agressions sexuelles dans leur enfance. La plupart étaient sous curatelle, car incapables de gérer leur budget. La majorité d'entre eux sont illettrés et les médecins en ont classé plusieurs « débiles légers ».

► Voir PÉDOPHILIE en page A6



## GEORGES BOSSÉ QUITTE LA VIE PUBLIQUE

PAGE A8

LA CORRECTION DE LA VUE SUR MESURE  
PAR LE TOUT NOUVEAU LASER ALLEGRETTO

LA CLINIQUE DE L'ŒIL  
DE MONTRÉAL  
Clinique privée d'ophtalmologie

514 288-0088  
1 888 844-8888 www.cdom.com

Appelez  
pour recevoir  
notre brochure

## COMMISSION GOMERY L'ONDE DE CHOC

## Les publicitaires québécois risquent de perdre le marché canadien

NATHAËLLE MORISSETTE

Éclaboussées par les témoignages devant la commission Gomery, des agences de publicité québécoises pourraient se faire damer le pion sur le marché canadien par des firmes situées à l'extérieur de la province.

Bien qu'un nombre limité de firmes de publicité aient été montrées du doigt, la réputation de l'ensemble des agences québécoises en prend pour son rhume, admet Yves St-Amand, président de l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ).

« À long terme, lorsque viendra le temps de renouveler des ententes avec des clients nationaux, certaines agences québécoises vont en ressentir les impacts. »

« C'est clair que les firmes à l'extérieur du Québec utilisent de façon très informelle cette information en disant : Vous seriez peut-être mieux de travailler avec des firmes qui ne sont pas du Québec », souligne-t-il.

Un changement d'attitude qu'a également noté Pierre Parent, président de l'agence P2P, qui compte plusieurs clients torontois. Selon lui, les firmes de publicité hors Québec profiteront largement de l'inquiétude semée par le scandale des commandites. « À long terme, lorsque viendra le temps de renouveler des ententes avec des clients nationaux, certaines agences québécoises vont en ressentir les impacts », croit-il.

L'AAPQ craint qu'il soit plus difficile pour les firmes de recruter de nou-

veaux clients dans l'ensemble du pays. « Au Québec, on pense que les gens vont passer par-dessus ça, croit M. St-Amand. Mais si je sors des frontières de la province, c'est une autre histoire. »

Selon lui, ce sont les petites agences qui n'ont pas de bureau à l'extérieur des frontières de la Belle Province, mais qui tentent de percer le marché dans d'autres provinces, qui pourraient en subir les contrecoups.

Pour le moment, l'AAPQ n'a aucune étude en main pour vérifier l'impact réel du scandale sur le chiffre d'affaires des agences de publicité.

Au Québec toutefois, l'onde de choc provoquée par le scandale ébranlera peu la confiance de la population à l'égard des agences, estime M. St-Amand. D'ici quelques jours, les résultats d'un sondage commandé par l'Association confirmeront cette impression.

Malgré tout, plusieurs représentants d'agence sont inquiets de la perception que peuvent avoir les Québécois à propos des firmes. « La profession a été salie, déplore Pierre Nadeau, vice-président marketing relationnel chez Carlson Marketing Montréal. Je pense qu'il va y avoir un gros impact sur la communauté d'affaires québécoise. C'est maintenant rendu effrayant de prononcer le mot agence ou commandite. »

« En raison des cas de surfacturation qu'il y a eu dans le cadre du scandale, je peux comprendre que certains clients se questionnent à propos de ce pourquoi ils paient », ajoute Marie-Josée Ledoux, professeur en publicité à l'Université de Montréal. L'industrie québécoise aurait tout intérêt à travailler sur elle-même en créant, par exemple, un ordre professionnel pour adopter un code déontologique plus serré. »



PHOTO RYAN REMIORZ, PC

Alain Renaud, lobbyiste pour Groupaction de 1996 à 2000, s'est montré incapable hier de préciser les dates et même l'année de la plupart des événements qu'il a relatés devant la commission Gomery. Ses agendas auraient été abîmés dans un « dégât d'eau » survenu au sous-sol de sa résidence de Piedmont. On voit M. Renaud, ci-dessus, faire une pause pendant les travaux de la commission.

## Précision

Fondation Jacques Francoeur

Contrairement à ce que nous avons publié dans nos éditions du 11 mars dernier, la Fondation Jacques Francoeur n'a pas participé au projet de distribution de l'Encyclopédie du Canada, une commandite fédérale confiée à La-fleur Communication Marketing et financée à l'origine par la Fondation du millénaire. Des exemplaires non distribués de cette encyclopédie, d'une valeur de 187 500 \$, se sont par la suite retrouvés au centre d'enfouissement de Saint-Michel. Des documents mis en preuve à la commission Gomery indiquent

qu'un des scénarios envisagés par le gouvernement fédéral était de faire passer la commandite par la Fondation Francoeur afin que cette dernière se charge de remettre un chèque de 1,2 million aux Éditions Alain Stanké, question de respecter la loi régissant la Fondation du millénaire. Après de nouvelles vérifications auprès de la commission, ce scénario n'a pas été retenu. La Fondation Francoeur confirme à La Presse, pour sa part, qu'elle a, à l'époque, refusé de discuter et de participer au projet de distribution de l'Encyclopédie du Canada.

## Ils nient tout...

À la suite de l'onde de choc provoquée par les révélations de Jean Brault, président de Groupaction, Serge Gosselin, membre du Parti libéral, et Jean Pelletier, ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, tiennent mordicus à rectifier le tir.

Serge Gosselin : lors de son témoignage, Jean Brault a révélé que M. Gosselin a reçu un salaire de 7000 \$ par mois pendant un an de la part de Groupaction sans avoir travaillé pour la firme. Il se serait plutôt consacré à la rédaction d'une biographie d'Alfonso

Gagliano, ancien ministre des Travaux publics.

Or, dans un communiqué envoyé hier aux médias, M. Gosselin a tenu à rétablir les faits. « Jamais je n'ai reçu un salaire ou une rémunération quelconque de la part de M. Jean Brault ou de Groupaction inc. durant la période décrite soit de avril 1996 à mars 1998. Je n'ai jamais reçu un salaire ou une rémunération pour la publication du livre portant sur la vie politique de M. Gagliano. »

Jean Pelletier : le nom de M. Pelletier est revenu sur le tapis à plu-

sieurs reprises lors des témoignages. On a affirmé que l'octroi de commandites devait être approuvé par le bureau du premier ministre, mais le rôle qu'il aurait joué n'a pas été clairement déterminé.

L'avocat de M. Pelletier a toutefois tenu à spécifier dans un communiqué que « depuis quelques semaines de fausses allégations ont été faites par certains témoins à la commission Gomery et dans les médias quant au prétendu rôle que M. Pelletier (...) aurait joué concernant les commandites ». « M. Pelletier n'entend pas répondre à ces faussetés et inexactitudes dans les médias, mais plutôt dans le cadre de la commission présidée par le juge Gomery. »

Nathalie Morissette

## « J'ai l'autorité morale pour gouverner le pays »

MARTIN suite de la page A1

Interrogé par une journaliste pour savoir si son gouvernement pouvait toujours gouverner la tête haute, Paul Martin a répondu : « Absolument. »

« C'est nous qui avons mis sur pied la commission Gomery. Je savais lorsque je l'ai fait qu'il y aurait des conséquences politiques à cette initiative. Mais je l'ai fait parce qu'il fallait le faire », a déclaré le premier ministre au cours d'un point de presse.

« Comme tous les Canadiens, j'étais outré par les témoignages qu'on a entendus. Ce n'est pas la façon de faire de la politique au Québec et ce n'est pas la façon qu'on doit faire de la politique dans le reste du Canada. Et ce n'est certainement pas la façon dont moi je fais de la politique », a-t-il ajouté.

Le premier ministre a mis fin à son silence au moment même où tous les partis de l'opposition étaient sur le pied de guerre et se disaient prêts à se lancer dans une nouvelle bataille électorale, moins d'un an après le dernier scrutin.

Mais la contre-attaque de Paul Martin n'a pas pour autant rassuré complètement ses troupes à Ottawa. En effet, au moins cinq députés libéraux ont fait savoir qu'ils songeaient sérieusement à passer sous la bannière conservatrice (voir texte en A3).

Dans la foulée du sondage EKOS-La Presse-Toronto Star d'hier, qui prédit une défaite cuisante aux libéraux au prochain scrutin, le Bloc québécois, le Parti conservateur et le NPD réfléchissent plus que jamais au scénario d'élections printanières.

Le Bloc pourrait d'ailleurs déposer une motion de défiance dès jeudi qui

## À PROPOS DES MOTIONS

Chaque parti de l'opposition se voit allouer un nombre déterminé de jours où il est possible de déposer une motion à mettre aux voix sur un sujet de son choix lorsque la Chambre des communes siège. Le Bloc québécois est le prochain parti qui a droit à ce privilège dès jeudi. Mais le parti de Gilles Duceppe doit aviser la Chambre de la teneur de sa motion au moins 48 heures à l'avance. Ainsi, le gouvernement Martin saura aujourd'hui à 18 h si le Bloc québécois déposera une motion de défiance qui pourrait entraîner sa chute. Si le Bloc décide de passer son tour, le Parti conservateur aura l'occasion de présenter une motion de blâme le 20 avril.

pourrait provoquer la chute du gouvernement Martin. À cet égard, le chef bloquiste Gilles Duceppe a voulu faire durer le suspense hier.

Cela dit, M. Duceppe a indiqué avoir déjà subi beaucoup de pression de la part de simples citoyens du Québec pour renverser le gouvernement en fin de semaine. « Ils cognent à la fenêtre de mon auto. Allez-vous nous débarrasser d'eux autres ? Allez-vous les mettre dehors ? On réfléchit. »

Aux Communes, entre-temps, tous les partis de l'opposition ont fait leurs choux gras des révélations de la commission Gomery. Galvanisés par le dernier sondage EKOS qui accorde 36 % au Parti conservateur contre 25 % au Parti libéral, des députés toriens ont spontanément entonné la traditionnelle chanson « Na ! Na ! Na !

Hey ! Hey ! Goodbye ! » souvent entendue au Centre Bell pendant les matchs du Canadien de Montréal.

Le Bloc québécois a pour sa part tenté de démontrer que Paul Martin était au courant des présumées malversations du PLC. Le député bloquiste Michel Gauthier a soutenu que l'adjointe de circonscription de Paul Martin, Lucie Castelli, siégeait à la commission des finances du PLC avec Alain Renaud, ancien employé de Groupaction, et Jacques Corriveau, libéral notoire et ami intime de Jean Chrétien qui aurait obtenu près de 500 000 \$ de Groupaction sans faire de travail.

« Comment le premier ministre peut-il nous dire qu'il ne savait rien de ce qui se passait dans les commandites quand sa propre adjointe de comté siégeait à la commission des finances, là où cela se passait ? » a demandé Michel Gauthier.

M. Martin a répliqué que le travail de M<sup>me</sup> Castelli se limitait uniquement à vendre des billets pour un souper-bénéfice.

De son côté, le ministre des Travaux publics, Scott Brison, s'est employé hier à miner la crédibilité de Jean Brault dont le témoignage explosif sème la panique dans les rangs libéraux.

Tandis que le premier ministre presse l'opposition d'attendre le rapport final du commissaire Gomery avant d'oser provoquer la chute de son gouvernement minoritaire, le chef conservateur Stephen Harper a rappelé à Paul Martin qu'il avait interrompu les travaux du comité des comptes publics sur les commandites alors qu'il s'appretait à entendre le témoignage de Jean Brault en déclenchant des élections l'an dernier.

BAUME &amp; MERCIER

GENEVE · 1830



Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-1651  
Sans frais 1 888 883 8283  
www.chateaudivoire.com

# COMMISSION GOMERY L'ONDE DE CHOC

## Au moins cinq députés libéraux lorgnent les conservateurs

GILLES TOUPIN ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Parti libéral de Paul Martin a de plus en plus des allures de château de cartes. Au moins cinq de ses députés songent à rallier le Parti conservateur de Stephen Harper.

Le gouvernement minoritaire de M. Martin risque ainsi d'être réduit à 128 sièges (incluant celui du président de la Chambre), ce qui rendrait encore plus aisé aux trois partis de l'opposition l'adoption d'une

« Le Parti libéral a des allures de vautour qui tourne au-dessus d'un veau à l'agonie », affirme le député David Kilgour.

éventuelle motion de défiance à l'encontre des libéraux. Ces partis compteraient en tout 179 sièges.

De plus, la désagrégation de l'aile parlementaire du PLC, signe de l'affaiblissement de son autorité morale, mettrait quasiment les conservateurs dans l'obligation de ren-

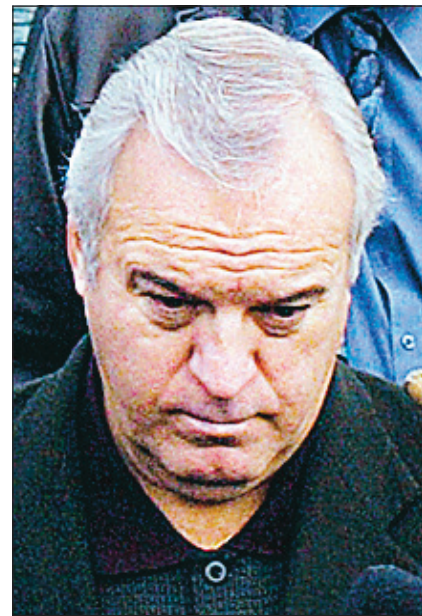
verser le gouvernement, question de ne pas être accusé de cautionner un gouvernement autant décrié par les Canadiens.

Les rumeurs de défection au sein du PLC ont commencé à fuser au cours du week-end dernier lorsque le député David Kilgour, de la circonscription d'Edmonton-Beaumont, a fait part de son désarroi face au comportement de son parti sur le scandale des commandites. M. Kilgour a déclaré qu'il songeait à quitter les libéraux pour se joindre au Parti conservateur de Stephen Harper.

« Le Parti libéral, par rapport au bien public, a des allures de vautour qui tourne au-dessus d'un veau à l'agonie, a commenté M. Kilgour. Nous sommes un pays du G7 et nous agissons comme une république de bananes. Y a-t-il un autre pays aussi corrompu que le nôtre en ce moment? » Le député d'Edmonton-Beaumont a ajouté que s'ils avaient eu à trouver une façon de « faire vomir les gens », les libéraux n'auraient pas mieux fait. « Il y a tout là-dedans pour vous donner mal à l'estomac, a-t-il dit. Vous pouvez marmonner que cela concerne une



Les députés libéraux David Kilgour et Pat O'Brien songent à quitter le Parti libéral à cause du scandale des commandites.



PHOTOS PC

poignée d'individus, mais en réalité il n'y a vraiment rien à dire pour justifier un tel comportement. »

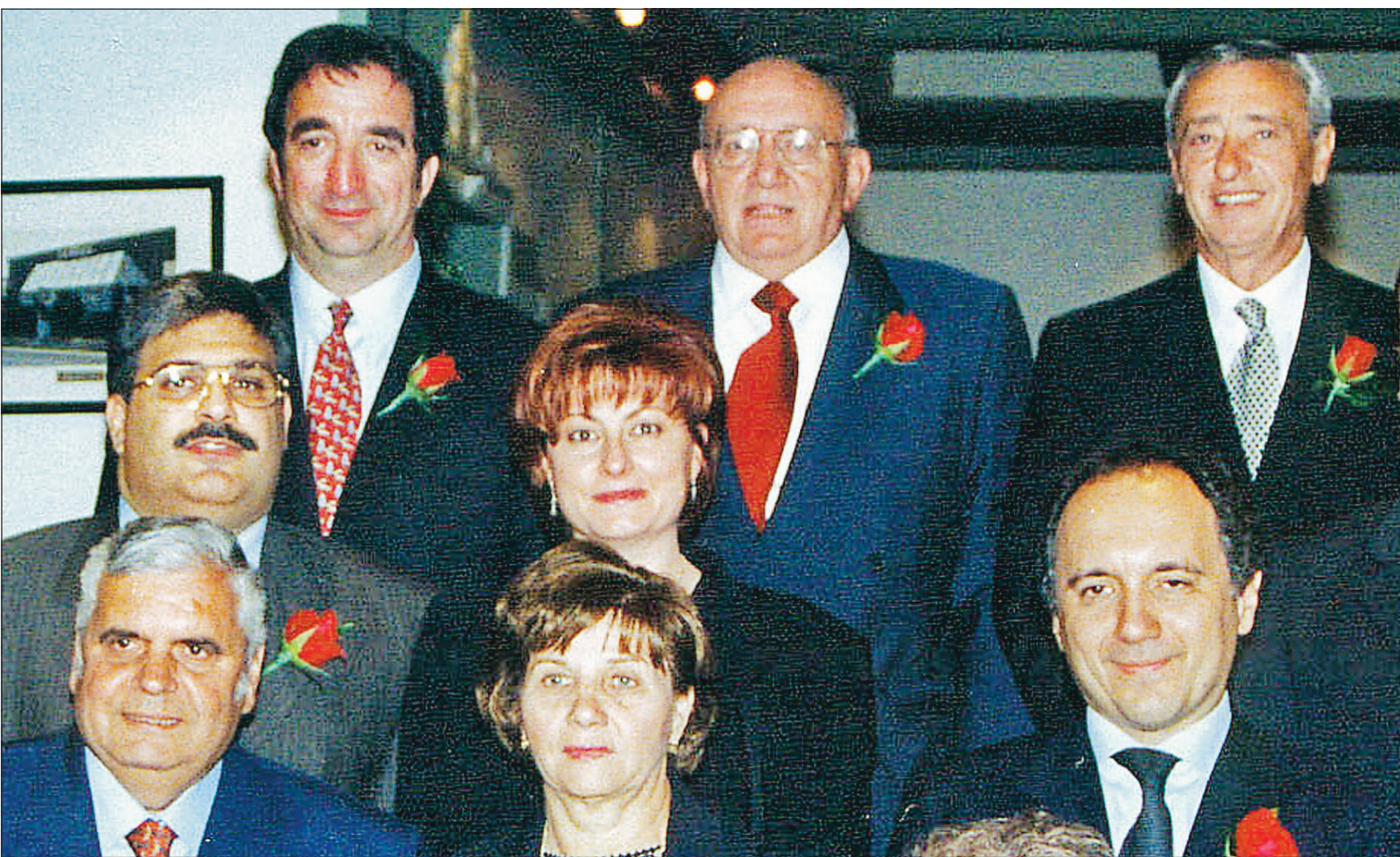
Un autre député libéral, le député de London-Fanshawe en Ontario, Pat O'Brien, repense également son avenir politique à cause du scandale des commandites. « J'ai eu des

discussions en profondeur avec quelques dirigeants élus du Parti conservateur des derniers jours, a reconnu M. O'Brien hier. Le tapis qu'ils m'ont déroulé m'incite à me joindre à eux. Je suis très encouragé à le faire. D'autant plus que trois autres simples députés libéraux

m'ont dit également qu'ils avaient été pressentis par les conservateurs. Et je suis certain, franchement, qu'il y en a davantage. »

La chute libre des libéraux constatée dans un sondage Ekos-La Presse par hier et les révélations incessantes, issues de la commission Gomery, de présumées malversations ont déclenché ces derniers jours l'hypothèse d'élections générales printanières. Pat O'Brien a confié hier qu'il était de plus en plus tenté de faire le grand saut chez les conservateurs en raison justement des allégations de détournements de fonds de commandites vers une caisse occulte libérale.

Jason Kenny, député conservateur de Calgary Sud-Est, a confirmé qu'il avait eu, au nom de son parti, des discussions avec des députés libéraux hier. « Je ne veux pas mentionner les noms évidemment, a-t-il dit, parce que les discussions sont confidentielles. Mais d'après moi, dans les prochains jours ou prochaines semaines, il y aura quelques députés libéraux qui vont faire la même chose que M. Kilgour. Ils vont formuler leur inquiétude envers le gouvernement et peut-être, je pense, qu'il y aura beaucoup de députés libéraux qui ne se présenteront pas à nouveau ou qui passeront au Parti conservateur. C'est possible. »



Avant de devenir le bras droit de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, au Québec, Alfonso Gagliano (en bas à gauche) avait été conseiller à la commission scolaire Jérôme-LeRoyer. Il y a côtoyé les anciens organisateurs politiques Joseph Morselli (en haut au centre) et Tony Mignacca (en haut à droite).

## Des amis de longue date

HUGO MEUNIER

Bien avant que le scandale des commandites n'éclate au grand jour, des liens de longue date unissaient quelques acteurs aujourd'hui pris dans la tourmente.

Quel lien existe-t-il entre l'ancien lieutenant politique libéral fédéral du Québec Alfonso Gagliano, les anciens organisateurs politiques Joseph Morselli et Tony Mignacca, ainsi que l'ex-président de Lafleur Communication Marketing, Jean Lafleur?

Un rapport assez étroit, puisque tous quatre, aujourd'hui mêlés au scandale des commandites, ont déjà occupé des fonctions à la commission scolaire Jérôme-LeRoyer, située dans l'est de Montréal.

Avant de devenir le bras droit au Québec de l'ancien premier ministre du Canada Jean Chrétien, Alfonso Gagliano avait été nommé conseiller à la commission scolaire Jérôme-LeRoyer en 1977, avant d'en être élu président en 1983. La commission scolaire a été rebaptisée commission scolaire de la Pointe-de-l'Île en 2000.

M. Gagliano a été élu député fédéral de Saint-Léonard-Anjou en 1984. La candidature d'Alfonso Gagliano aux élections fédérales avait soulevé l'ire de quelques commissaires scolaires de l'époque.

Si la loi provinciale interdisait à un député provincial d'occuper d'autres fonctions officielles au sein d'une municipalité ou d'un organisme sco-

laire, la loi fédérale était muette à ce sujet.

Alfonso Gagliano a quitté la commission scolaire quelque temps après son élection, en 1984.

### Le commissaire

Commissaire à Jérôme-LeRoyer à partir de 1983, l'homme d'affaires Joseph Morselli a été élu à la barre de la commission scolaire Jérôme-LeRoyer en 1987.

### L'ex-ministre Alfonso Gagliano et les anciens organisateurs politiques Joseph Morselli et Tony Mignacca ont déjà occupé des fonctions à la commission scolaire Jérôme-LeRoyer.

Cet ancien organisateur politique d'Alfonso Gagliano avait intenté, en 1985, une poursuite de un million de dollars au quotidien *The Gazette* et l'une de ses journalistes, pour avoir publié un article jugé diffamatoire. L'article alléguait que la compagnie Buffet Trio inc. — un service de traiteur et de concessions de cafétérias — dont M. Morselli est propriétaire, avait tiré bénéfice de contrats octroyés par la commission scolaire Jérôme-LeRoyer.

M. Morselli n'était pas au bout de ses peines. Deux ans après son entrée en fonctions comme président de la commission scolaire Jérôme-Le-

Royer, une bombe explosait sous le siège de sa voiture personnelle, alors qu'il dormait.

M. Morselli n'avait pas écarté la piste de la politique fédérale pour trouver le ou les responsables de l'attentat. « C'est une possibilité sérieuse », avait-il déclaré à *La Presse* en 1989. Des frictions survenues aux élections de 1988 avec des dirigeants libéraux avaient forcé Joseph Morselli à tourner le dos au PLC pour appuyer les

conservateurs. M. Morselli n'écartait pas non plus que les coupables aient pu avoir un lien avec la commission scolaire.

Les autorités n'ont jamais pu faire la lumière sur cet attentat.

Par ailleurs, au début des années 80, Joseph Morselli a été président de l'association libérale de l'ancien député de Viger, Cosmo Maciocia, aujourd'hui membre du comité exécutif de la ville de Montréal.

### Le professeur

Éclaboussé par le scandale pour avoir été un des principaux bénéficiaires du programme de comman-

tes, l'ancien dirigeant de Lafleur Communication Marketing, Jean Lafleur, a amorcé sa carrière comme enseignant à la commission scolaire de Pointe-aux-Trembles. Celle-ci a plus tard fusionné avec d'autres commissions scolaires limitrophes pour devenir la commission scolaire Jérôme-LeRoyer en 1973.

Jean Lafleur a été professeur d'éducation physique et conseiller pédagogique, tout en suivant des cours de marketing.

M. Lafleur a ensuite fondé sa propre compagnie en 1984.

Employé de la commission scolaire dans les années 70, Jean Lafleur n'aurait pas côtoyé Gagliano, Morselli et Mignacca lors de son passage.

### L'employé

Quant à Tony Mignacca, décrit lors du témoignage de Jean Brault comme un proche d'Alfonso Gagliano, il a été employé à la commission scolaire Jérôme-LeRoyer.

M. Mignacca a aussi été très actif dans l'organisation politique d'Alfonso Gagliano et auprès de Cosmo Maciocia à la fin des années 90, à titre de président de l'association libérale. Et en 2001, il a travaillé avec l'équipe Bourque.

Des sources confidentielles interrogées demeurent convaincues que MM. Gagliano, Morselli et Mignacca entretiennent des liens amicaux depuis très longtemps.

## Le directeur des élections suivra les commandites

### Pas question d'une commission Gomery au Québec

DENIS LESSARD

Le directeur général des élections du Québec, M<sup>e</sup> Marcel Blanchet, a reçu l'ordre de tendre l'oreille aux témoignages qui défilent devant la commission Gomery afin de vérifier si des poursuites doivent être intentées à partir des révélations qui y seront faites.

En marge de l'entrevue accordée à *La Presse* hier, M. Charest a souligné que le ministre responsable de la Loi électorale, Benoît Pelletier, avait demandé au DGE de « suivre les travaux de la commission Gomery et de prendre les informations touchant les lois québécoises sur le financement des partis ou les lois électorales ».

« On veut éviter de réagir au jour le jour », explique-t-il. Pas question toutefois de créer à Québec l'équivalent d'une commission Gomery en dépit des allégations, nombreuses, voulant que le financement des partis politiques provinciaux soit aussi entaché d'irrégularités graves.

Pour M. Charest, les tractations de coulisses, les illégalités mises en lumière dans les agissements des partis au Québec restent marginales.

« Les partis politiques se comportent correctement au Québec. J'ai toujours donné la consigne de faire les choses correctement. Les autres provinces imitent nos lois électorales — le Manitoba vient de le faire — alors attention aux impressions générales ! » prévient le premier ministre.

Le PLQ a ainsi vérifié les allégations voulant que des sommes venues des commandites — dont 50 000 \$ de Groupaction ayant transité par Everest — se soient retrouvées dans ses coffres. « On a vérifié et on n'a rien trouvé », a indiqué M. Charest.

Doit-on, comme le suggère l'ex-DGE Pierre F. Côté, permettre aux entreprises de contribuer au financement des partis? « C'est une bonne question, souligne M. Charest. Je suis ouvert à l'idée qu'on revioie la loi, mais il faut le faire par consensus. »

Pas question d'aller aussi loin que l'a suggéré M. Landry qui avait parlé d'interdire tout le financement privé aux partis politiques. Le financement total par l'État, « c'est aller très loin dans la façon de faire de la politique. Prenons le temps d'y réfléchir, d'en parler et faisons-le ensemble (avec les partis de l'opposition) », a conclu M. Charest.

## ACTUALITÉS

# Les jeunes de 14 ans et moins sont de plus en plus touchés par la toxicomanie

Il est plus facile pour eux de se procurer du *pot* que de l'alcool

NICOLAS BÉRUBÉ

Les jeunes de 14 ans et moins sont plus nombreux que jamais à fréquenter les centres de réadaptation en toxicomanie, un phénomène qui inquiète les experts en traitement des dépendances.

Accros au moment d'arriver à l'école secondaire, ces jeunes consomment surtout du cannabis, des hallucinogènes et du speed (méthamphétamine). « Ils n'aiment pas le goût de la bière, ils sont trop jeunes pour ça », explique Suzanne Lavoie, psychoéducatrice au centre de traitement Dollard-Cormier.

Cette année, près de 60 jeunes de 14 ans et moins sont inscrits au programme jeunesse du centre Dollard-Cormier, du jamais vu depuis sa mise sur pied, en 1997. Habituellement, entre 20 et 30 jeunes participent au programme sur une base annuelle.

Pour la coordonnatrice du programme, Diane Bidégaré, le changement a été subtil. « Ça fait plusieurs années que les chercheurs nous disent que la dépendance commence à un âge plus jeune. Pour nous, c'est véritablement cette année que le problème nous a sauté au visage », indique-t-elle, en marge du congrès Rond-Point 2005, qui réunit jusqu'à demain les spécialistes en toxicomanie de la province.

Certains des jeunes qui fréquentent Dollard-Cormier consomment entre 7 et 10 grammes de *pot* par semaine. « Ça veut dire qu'il sont pratiquement gelés à temps plein. C'est dur à croire, mais on en rencontre », dit M<sup>me</sup> Bidégaré.

Et les jeunes usent d'imagination pour trouver l'argent nécessaire afin d'acheter de la drogue. Certains volent leurs parents, alors que d'autres proposent de faire des tâches ménagères en échange d'une rémunération. Des



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Perte d'intérêt à l'école, baisse dans les résultats scolaires, mauvaise communication avec les parents : les conséquences de cette consommation hâtive de drogue sont multiples.

jeunes sautent le repas du midi et gardent l'argent du lunch pour acheter du *pot* en groupe.

Pourquoi l'âge de la dépendance diminue-t-il ? Les experts soulignent plusieurs facteurs, dont l'accessibilité des drogues.

« Quand on a 13 ou 14 ans, c'est

assez compliqué de s'organiser pour acheter de l'alcool. Par contre, c'est très simple de trouver un *pusher* dans un parc, après la sortie des classes », explique M<sup>me</sup> Bidégaré.

Perte d'intérêt à l'école, baisse dans les résultats scolaires, mau-

vaise communication avec les parents : les conséquences de cette consommation hâtive sont multiples. Et les séquelles à long terme sont également plus inquiétantes. « À 11 ou 12 ans, il faut tout construire, tout développer. La drogue peut bousiller le dévelop-

pement relationnel et émotif de l'enfant, qui n'a pas la capacité de recul pour analyser son comportement. C'est très inquiétant. Socialement, ça me fait peur », dit-elle, ajoutant que les jeunes de cet âge sont souvent moins « têtus » et parlent plus ouvertement de leurs problèmes avec les intervenants.

Selon elle, le phénomène ne se limite pas aux polyvalentes et frappe également les écoles privées, où les jeunes ont souvent plus d'argent à leur disposition. « Nous avons des appels de directeurs d'écoles privées, qui veulent de l'aide pour contrôler le problème. Souvent, là où il y a de l'argent, il y a de la drogue. »

## Bien desservi, le Casino ?

Par ailleurs, des experts en traitement du jeu compulsif ont exprimé hier des réserves sur l'efficacité du programme de dépistage des joueurs en état de crise au Casino de Montréal, programme qu'ils souhaiteraient voir se resserrer.

Tout en saluant la collaboration des employés de la maison de jeu, Magali Dufour, de la Maison Jean Lapointe, a indiqué qu'à peine une cinquantaine de cas de joueurs en crise étaient signalés annuellement aux intervenants en jeu compulsif.

« Est-ce qu'il y a seulement une personne en détresse par semaine au casino ? Peut-être que oui, peut-être que non. Je n'en ai aucune idée, mais c'est surprenant qu'on n'en ait pas plus que 50 », a-t-elle dit hier lors d'une allocution au congrès Rond-Point 2005.

M<sup>me</sup> Dufour remarque que ce sont souvent les joueurs en état de crise qui demandent eux-mêmes de l'aide. Les intervenants de la Maison Jean Lapointe ont dit souhaiter que les employés du Casino puissent eux aussi identifier activement les joueurs compulsifs et alerter les autorités avant qu'une crise ne survienne.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

LEXUS



Voici la toute nouvelle GS, une berline sport de luxe au bouillant tempérament. Avec son moteur V6 de 3 litres, elle redéfinit les normes de performance et de raffinement. Histoire de maîtriser cette puissance, la GS300 2006 est disponible avec la première traction intégrale digne d'une Lexus. Le résultat ? Un véhicule qui vous offre un contrôle optimal en toutes conditions. Ce n'est pas tant une révolution qu'une brillante évolution. Mais une chose est sûre, c'est la prochaine génération de Lexus qui nous arrive sous la forme de la toute nouvelle GS. Repensée. Redessinée. Pour redéfinir la norme une fois de plus.

# CONTRÔLE

LA NOUVELLE GS300 2006 AVEC TRACTION INTÉGRALE DISPONIBLE



BIEN ÉQUIPÉE AVEC TRACTION INTÉGRALE À PARTIR DE 66 700 \$\*

lexus.ca

\* Prix de détail suggéré par le fabricant pour la GS300 2006 à traction intégrale (CH96ST-A). Transport, préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Les roues illustrées sont offertes de série avec le modèle GS430 2006 (BN96ST-A), à un PDSF de 74 700 \$.



# PIERRE FOGLIA

## Cela va de soi

Je vais vous parler de Cuba probablement toute la semaine, cela tombe par bonheur dans un creux de l'actualité même si je vous entends déjà protester : un creux, Gomery ? O.K. d'abord, une parenthèse sur Gomery, mais sur la pointe des pieds, tant je me sens, une fois de plus, peu concerné, presque tout seul sur ma planète.

Je ne partage pas vos indignations et encore moins votre intérêt pour le récit interminable des magouilleries de la valetaille libérale. Est-ce parce que je n'ai pas besoin qu'on me mette les points sur les i, en particulier sur celui de cynisme ? Il s'agit pourtant d'autre chose que de cynisme, ici. Je vais vous faire hurler et m'en excuse d'avance, mais il s'agit presque d'assentiment, du moins du sentiment que tout cela va de soi.

Combien de fois dans cette chronique ai-je déploré — avec naïveté, avec romantisme, avec idéalisme, me l'a-t-on assez souvent remis sous le nez — combien de fois ai-je relevé que les partis politiques, tous les partis politiques, travaillaient d'abord à leur réélection et ensuite seulement, au bien commun. Sans jamais hésiter à sacrifier le second objectif au premier. Dès lors que l'idée première est de se faire réélire, les accommodements avec la loi électorale vont de soi, il me semble.

Et pour revenir à la situation particulière qu'explore la commission Gomery, combien de fois vous ai-je renvoyés au motif pre-

mier des commandites, qui commanditaient quoi ? Le Canada ? Même pas le Canada. L'image du Canada au Québec. Tous les députés libéraux sont fiers de cette trouvaille, écoutez seulement M<sup>me</sup> Copps claironner, aujourd'hui même, maintenant, sa certitude d'avoir sauvé le pays. Écoutez aussi les indépendantistes : ils ne dénoncent pas le principe, mais ses dérapages. Je les sens parfaitement capables de commanditer le Québec auprès des

**Combien de fois vous ai-je renvoyés au motif premier des commandites, qui commanditaient quoi ? Le Canada ? Même pas le Canada. L'image du Canada au Québec.**

Québécois avec l'argent des contribuables. N'est-ce pas ce qu'ils faisaient quand ils étaient au pouvoir ?

Or j'en ai, moi, contre le principe. J'en ai contre les concepts de communication persuasive appliquée à la politique. Toute la noblesse de la politique tient dans la REPRÉSENTATION. Représenter des gens. Incarner leur volonté. C'est ça, la politique. Mais dès lors qu'on inverse le processus, dès lors qu'on utilise les méthodes de la pub et du marketing pour influencer, diriger, canaliser cette volonté populaire, on vient d'abandonner la noblesse de la représentation pour le déchet démocratique de la pub. Loïn d'être à l'écoute de la volon-

té générale, on la FABRIQUE. T'en veux du Canada ? T'en veux du chocolat ?

Il est là le scandale et seulement là. Le reste va de soi.

Bien sûr qu'il est ironique que ces commandites mises sur pied pour sauver le Canada risquent de le détruire. Si par extraordinaire cela devait arriver, alors le Canada aura eu le même destin qu'Al Capone. Rappelez-vous comment est tombé le plus grand gangster de l'Histoire. Pour ses

crimes majeurs ? Pas du tout. Ils l'ont coincé pour une niaiserie, un petit manquement à la loi de l'impôt.

Ainsi des révélations de la commission Gomery qui vous ébaudissent tant : des niaiseries qui vous cachent le crime majeur, le programme de commandites lui-même.



S'cusez, cette parenthèse sur la pointe des pieds qui s'est un peu éternisée. Parlant de pieds, certains diront que je les avais dans mes gros sabots. S'cusez encore, ce n'est pas la première fois que je vous tenais ce discours dans d'autres mots, c'est à force de se répéter qu'on finit par dire exactement ce qu'on

veut dire. Je n'en suis plus très loin, je crois.

Cuba, donc. Et cette fois, je ne me laisserai plus distraire, même si le pape ressuscitait. Cuba, donc. J'y étais en vacances, mais pas avec les vacanciers, allergique que je suis au farniente des bords de mer. Je suis quand même allé me baigner le dernier jour sur une plage réservée aux clients d'un hôtel qui portaient tous un petit bracelet bleu au poignet ou à la cheville, juste ça je ne serais pas capable, pourquoi pas un anneau dans le nez ? Enfin bref, je me tire une chaise sous un arbre qui dispensait une ombre rare, j'ouvre mon livre — *Cavalerie rouge*, le journal d'Isaac Babel, un intellectuel juif du début du siècle qui s'efforce de croire à la révolution socialiste —, j'ouvre mon livre, ah non ! pas déjà du sable dans mon livre ! Du sable fin, du sable blond, du sable de pouponne, du sable qui faisait de cette oeuvre terrible une bluette balnéaire ; et puis il y avait à deux pas ce couple qui couvait une chicane de ménage, pourquoi tu boudes ? Je boudes pas, bon.

Fuck la plage. Je ne sais pas comment vous faites. Je suis allé faire pipi dans l'Atlantique et je suis parti.

Ce fut la seule fois. Le reste du temps, j'ai parcouru le pays à vélo, j'habitais chez des gens, mangeais à leur table, après souper, on écoutait Fidel à la télé ou le baseball, ils sont en pleines séries mondiales. Ou bien on se berçait sur la galerie qui donnait sur un jardin qui tient plus de la

forêt tropicale que du potager, deux cocotiers, un caféier, un goyavier et plusieurs bananiers, des poules, un cochon, un cheval, non pas de chat, ils ne sont pas très chat les Cubains, sont plutôt chien. Il y avait une chienne et son bébé trop pataud pour monter la volée de marches qui menait à la galerie, arrivé presque en haut, il redéboûlait en bas... t'es bien nono !

Pas un reportage. Des vacances. La différence ? Rien révisé. Rien relu. Pas de préméditation. Pas de sujet. Pas d'angles. Comme ça vient. Pourtant, l'envie d'écrire n'est jamais loin. T'es là, t'es bien, et soudain cette débile dé-mangeaison au bout des doigts : écrire que je suis bien. Et forcément rompre le charme en notant... le charme de l'endroit.

C'était au bout d'une route défoncée, à une vingtaine de kilomètres de notre pension, trois bancs de pierre sur un promontoire surplombant une baie qui s'enfonçait loin entre les collines. Je notai le vert plus clair des eaux de la baie, le bateau de pêche qui venait d'accoster au quai, les deux ou trois maisons de pêcheurs, misérables. Devant l'une d'elles, une chèvre attachée à un piquet qui se lamentait au bout de sa corde. Un type sort de cette maison-là, vient jusqu'à moi, me baragouine quelque chose et soudain je comprends qu'il me propose sa femme.

Pourquoi pas la chèvre ? Cela le fait rire. Les deux, si je veux. Mon prochain papier, jeudi, parlera du cul à Cuba.

**LE MEILLEUR ACHAT À MONTRÉAL...**

**FOCUS 2005**  
FLAMBANT NEUVE, 2 LITRES, 16 VALVES, 5 VITESSES, CD  
**11 995\$**  
TRANSPORT, TAXES ET PRÉPARATION EN SUS. RABAIS FORD INCLUS.

**FREESTAR 2005**  
**19 995\$**  
TRANSPORT, TAXES ET PRÉPARATION EN SUS. RABAIS FORD INCLUS.

**ESCAPE 2005**  
2,3 LITRES, GROUPE ÉLECTRIQUE 16 VALVES, 5 VITESSES, CD  
**19 995\$ + 0%** D'INTÉRÊT FINANCIEMENT 36 MOIS  
TRANSPORT, TAXES ET PRÉPARATION EN SUS. RABAIS FORD INCLUS.

**DESJARDINS FORD** ... on joue du prix, comme c'est pas permis!  
www.desjardinsford.ca

1150, BOUL. MARCEL-LAURIN, ST-LAURENT, MONTRÉAL (514) 332-3850  
175, RUE MARAIS, VANIER, QUÉBEC (418) 683-4451

le bas **italien classe affaires 4.99**

**Économisez 30%** sur un bas signé Filodoro renommé pour sa qualité exceptionnelle, pour la finesse et la durabilité de son tissage 15 deniers et surtout pour sa belle apparence soyeuse qui donne une texture très douce à la jambe. Nero, avorio, playa, glace, cappuccio, terra cotta, abronzante. Tp.p.m.g.tg. Rég. 7.25

**simons**

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC, • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, • LAVAL CARREFOUR LAVAL, • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**GARDEZ VOTRE ACURA EN SANTÉ... et en beauté!**

Confiez-la à nos techniciens professionnels.

**CURE ESTHÉTIQUE de printemps > 129<sup>95</sup>\$\***

LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR  
SHAMPOING DES TAPIS  
SCÉLLANT À PEINTURE (30 \$ en sus pour le MDX)

**ACURA**  
www.acura.ca

**AILLEURS, VOUS N'AVEZ PAS LE TRAITEMENT ACURA.**

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey, Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie, Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E., Anjou (514) 354-8811 www.galeriasacura.com

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.acuragabriel.com

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O., Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O., Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com

Courez la chance de gagner une « Escapade détente et luxe » pour deux personnes sur le site enchanteur de Niagara-on-the-Lake, ou l'un des nombreux autres prix offerts. Détails au www.acura.ca ou chez votre concessionnaire Acura. Le concours prend fin le 15 juin 2005.

\*Offre valable pour la plupart des véhicules Acura. Le prix apparaissant dans cette annonce est honoré par les concessionnaires participants jusqu'au 15 juin 2005. Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## La crédibilité d'Alain Renaud malmenée

RENAUD suite de la page A1

Un épisode surréaliste, l'inondation de son sous-sol, a particulièrement suscité le scepticisme généralisé de la commission. M. Renaud tentait ainsi d'expliquer pourquoi il avait perdu tous ses reçus et agendas de l'époque où il travaillait pour Groupaction. Il n'arrivait pas à préciser la date de ce sinistre, se contentant de dire qu'il lui était arrivé « récemment ».

« Ce n'était peut-être pas détruit, mais complètement imbibé, a expliqué M. Renaud à un commissaire Gomery étonné. Ça a coulé pendant deux jours, je n'ai rien gardé. »

La perte de ces agendas était d'autant plus significative qu'Alain Renaud a contredit à plusieurs reprises le témoignage de Jean Brault. Il a fermement soutenu que le Parti libéral n'aurait jamais demandé de contribution en argent comptant à la firme de communication. Plusieurs rencontres à l'agenda du président de Groupaction n'auraient jamais eu lieu, a soutenu le lobbyiste, d'autres ont été qualifiées de « possibles ». Il ainsi multiplié les réponses vagues quand on a énuméré les rencontres : « Ça se peut comme ça se peut que non », « Peut-être que oui, peut-être que non ».

Même flou artistique concernant sa faillite en 2000, dont il a simplement expliqué la cause par des « raisons personnelles ». Pourtant, a rappelé le juge Gomery, Alain Renaud avait encaissé 1,1 million en honoraires de Groupaction les quatre années précédentes.

Il a en outre été établi que Jean Brault ne pouvait pas avoir fait un chèque en fiducie de 30 000 \$ au notaire Michel Fournier en 1993, comme l'avait raconté M. Renaud vendredi dernier. Cette somme était censée avoir servi à la campagne de Jean Chrétien dans sa circonscription de Shawinigan. Or, M. Fournier avait vendu son greffe et fermé son compte en fidécommissé en 1991. « En 1993, il ne pouvait pas y avoir de chèque à l'ordre de Michel Fournier in Trust », a noté l'avocat Sylvain Lussier, au nom du procureur général du Canada.

M<sup>e</sup> Lussier a également relevé le fait qu'Alain Renaud, en près d'une décennie de travail comme lobbyiste, ne s'était jamais enregistré à Industrie Canada, comme la loi l'y oblige. « C'était une pratique courante, la plupart des gens n'étaient pas enregistrés », s'est défendu M. Renaud. Le commissaire Gomery lui a simplement lu l'article de loi stipulant qu'il s'exposait à une amende de 25 000 \$.

Malgré ces hésitations, Alain Re-

naud a fermement maintenu avoir entendu l'organisateur libéral Jacques Corriveau discuter de divers projets au téléphone avec le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien. Même s'il n'a pu préciser la date de cette conversation ou même donner un intervalle de temps en contre-interrogatoire, M. Renaud assure qu'il a été question des commandites. Ce jour-là, il était assis au bureau de M. Corriveau — il lui rendait visite de « 15 à 20 fois » par année — quand la secrétaire a annoncé un appel de « M. Chrétien ».

« J'ai compris assez vite que Jacques Corriveau était branché directement sur le bureau du premier ministre. Ils se parlaient d'un genre de... Les P'tits Violons, ou quelque chose comme ça. C'était une commandite. Ça discuté de différentes commandites, de mémoire. J'étais juste à côté pendant qu'il parlait au téléphone. Il parlait de commandite. M. Corriveau s'occupait de différentes causes, différentes commandites. »

M. Renaud affirme n'avoir été témoin qu'une seule fois d'une conversation entre l'organisateur libéral et le premier ministre. Par contre, il assure que Corriveau avait également des coups de fil de l'adjoint de M. Chrétien, Jean Carle, et de son chef de cabinet, Jean Pelletier. « Je sais aussi que M. Pelletier appelait là, j'ai déjà eu connaissance d'appels de M. Pelletier au bureau de M. Corriveau. M. Carle, de mémoire. Je ne peux vous dire exactement de quoi ils ont parlé, mais ça s'appelait régulièrement. »

En 1999, Alain Renaud apprend que le gouvernement fédéral n'est pas satisfait des services de Groupe Everest, qui s'occupait d'une flopée d'événements sportifs et culturels en Estrie. En bon lobbyiste, il décide de tenter d'arracher ces lucratifs contrats à la firme de Claude Boulay au profit de Groupaction.

Selon M. Renaud, c'est Paul Martin lui-même qui souhaitait se débarrasser d'Everest, et avait chargé son adjointe de bureau de circonscription, Lucie Castelli, de cette mission. « C'était dans le cadre d'une demande de M<sup>me</sup> Castelli, qui était l'adjointe de M. Paul Martin, a déclaré M. Renaud. Elle m'a demandé d'intervenir parce qu'il n'était pas satisfait de ce qui se passait là. Elle avait vu qu'on (Groupaction) avait fait des choses intéressantes dans d'autres endroits. » La stratégie a fonctionné, puisque Groupaction a notamment hérité l'année suivante du concours hippique de Bromont et de la traversée du lac Memphrémagog, deux événements qui ont reçu des commandites totalisant 100 000 \$.

## Ils sont « passés à côté »

PÉDOPHILIE suite de la page A1

Il y a eu de nombreux signalements. Mais il a fallu des années avant de voir que ces 23 familles avaient des liens entre elles. Et surtout, il a fallu attendre des années avant que ces enfants ne soient soustraits à des parents incompétents et pervers, du moins selon l'accusation : un tiers s'avoue coupable, un autre tiers nie, 12 avouent partiellement et 12 autres, après avoir avoué, nient.

La semaine dernière, une institutrice du primaire s'est mise à pleurer devant le jury de neuf citoyens et trois magistrats, pour n'avoir pas deviné que cette fillette silencieuse et fatiguée de sa classe avait été agressée par 25 adultes. Hier, des médecins et des responsables des services sociaux ont expliqué ce qu'ils ont fait. Eux n'expriment pas les mêmes regrets pour être passés à côté.

« Je n'ai pas d'explication, sinon de dire la difficulté de repérer les abus sexuels en dehors de signes physiques évidents... » a dit le docteur Catheland. Il faut la collaboration des parents, explique-t-il, et surtout « une période nécessaire pour évaluer le pouvoir pro-

banlieues françaises avec ses enfilades de HLM, bien à l'écart de la vieille ville propre. Pas du tout. En vertu du principe de la « mixité sociale », les appartements à loyer modique où vivaient la plupart des accusés sont au cœur d'Angers, dans un quartier dominé par la classe moyenne. Des immeubles neufs, faits de bois et de béton, sans signe particulier.

On aura beau, par ailleurs, mettre en cause le manque de budget et la surcharge de travail des services sociaux ; à l'évidence, peu de pays investissent autant dans l'aide à l'enfance. Dans certains cas, des accusés étaient suivis par cinq travailleurs sociaux de spécialité différente, qui vont de l'aide financière à l'alimentation en passant par la réinsertion sociale. Presque tous les enfants voyaient le médecin à période fixe — ils en changeaient quand il devenait trop curieux. Il y avait des inspections de l'aide sociale à l'enfance — toutes faites de jour, la semaine, et annoncées bien à l'avance, car les services sociaux ne se veulent pas une « police des familles », mais un accompagnement, ce qui suppose de s'allier les parents.

Plusieurs des parents s'étaient

— Le recul du temps. » L'inspecteur à l'enfance contourne la question. L'avocat insiste : en 2001, deux ans après ce premier signalement, le père est mis en examen pour maltraitance et agression sexuelle ; l'enfant demeure encore chez ses parents. Comment se fait-il que, devant cette famille où « tout y est », il ne recommande qu'une « assistance éducative » ? On dit pourtant qu'« il y a le feu » ?

Un autre service, explique l'inspecteur, a assuré le suivi. « On a essayé de travailler les points qui faisaient problème. »

On avance aussi que les « juges à l'enfance » sont très réticents à placer les enfants, que les mesures sont souvent retardées pour cause d'encombrement judiciaire.

Chacun, en somme, est irréprochable. « Tout le monde fait son boulot, mais il ne se passe rien ; il y a une indifférence, un manque de sensibilité et, à la fin, un résultat assez effrayant », dit Philippe Cosnard, avocat représentant les enfants.

Cette accusation d'indifférence, Christophe Béchu, le grand patron de toute l'administration du département de Maine-et-Loire (732 000 habitants) la récuse vivement. L'administrateur-politicien de 29 ans n'a rien à voir avec les faits de la cause, puisqu'il n'est « président du conseil général » que depuis 2004, donc deux ans après les premières vagues d'arrestations à Angers.

La défense voulait montrer que plusieurs pratiques avaient changé en matière de signalement d'enfants en difficulté, avec involontaire que quelque chose n'allait pas auparavant.

« Nous n'imaginions pas qu'un phénomène d'une telle ampleur puisse exister », a-t-il dit. On aura beau accabler tant qu'on voudra les travailleurs sociaux, ils ne supposent pas que les gens qu'ils visitent sont des monstres, mais généralement des gens en difficulté qui ont besoin d'aide. Il y a tout de même eu 41 signalements au fil des ans. Bien sûr, ils se sont remis en question — et pas seulement à Angers. Mais « nous ne pouvons pas empêcher une affaire comme celle-là d'éclater, dit-il ; simplement permettre de la détecter plus vite ».

Quand tout sera fini, dit-il, on pourra bien suggérer un « droit d'ingérence » des services sociaux, dit-il. Il restera néanmoins bien des interrogations pour nous tous. Notamment « sur la perception de la sexualité dans notre société, sur l'impact de l'oisiveté et sur la présence de la pornographie ». En attendant, aujourd'hui, la Cour d'assise commencera à visionner les témoignages des enfants.

« Tout le monde fait son boulot, mais il ne se passe rien ; il y a une indifférence, un manque de sensibilité et, à la fin, un résultat assez effrayant. »

tecteur de la mère, le pouvoir violent du père et la capacité d'attachement des parents ».

— Alors tout a fonctionné ? ironise l'avocat.

— Je n'ai pas d'information qui me permette de dire le contraire, répond le médecin.

Un autre avocat de la défense, plus brutal, avance que « si vous n'avez rien remarqué, c'est peut-être qu'il ne s'est rien passé ? On a peut-être grandement exagéré ? Faut pas mettre de gants blancs, on parle de sodomies multiples par des tas de gens ! »

On parle de ça, et de bien d'autres agressions. Est-il vraiment raisonnable qu'on n'ait pas su intervenir plus tôt ? Question sans doute facile, mais devant l'enchevêtrement des innombrables « intervenants », des services qui fonctionnent en parallèle pour protéger les enfants, chacun dans sa circonscription, bref de toutes les chinoïseries bureaucratiques locales, la question n'est pas gratuite. Il s'en trouve même pour parler d'un système de protection « trop sophistiqué », incapable d'agir simplement.

Le lieu du crime

En essayant d'imaginer le « lieu du crime », je voyais une de ces

connus dans des groupes de réinsertion sociale, qui ont travaillé fort pour leur fournir quelques boulots. Les services sociaux mettaient aussi à leur disposition des jardins communautaires, où on leur apprenait à cultiver un potager en les amenant un peu du côté de la verdure — Angers est un centre horticole majeur. On allait apprendre que plusieurs agressions ont eu lieu dans ces petites cabanes à jardin qu'on aperçoit le long de la route, en arrivant à la ville. Un des responsables de ces jardins est au nombre des accusés.

« Je ne comprends pas l'absence d'intervention un peu brutale de la part de votre service, s'étonne un avocat de la défense, qui interrogeait hier un inspecteur à l'enfance. Il s'agit d'une famille bien connue. On a remarqué en 1999 des carences alimentaires et éducatives graves. Il est noté qu'aucune action préventive n'est possible. Le grand-père, lui-même condamné à 13 ans de réclusion pour agression sexuelle, qui a agressé le père dans sa jeunesse, se fait confier les fillettes... Et votre suggestion : il faut une mesure d'investigation ! Avec le recul, est-ce que vous considérez que votre service est passé à côté ?

— Quel recul ?

**Des marques à votre image!**

**lejaby**

Un look remarquable signé Lejaby, offert au rayon lingerie chez

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

le soutien-gorge **148\$**  
le tanga **94\$**

3302703A

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537 [www.lesailles.com](http://www.lesailles.com)

Procès de Jeff Fillion et de CHOI

# Sophie Chiasson obtient 340 000 \$

RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

QUÉBEC — Le montant total est une forme d'avertissement éloquent à l'endroit de ceux qui voudraient imiter CHOI et Jeff Fillion. L'animateur, ses coanimateurs et leur employeur devront en effet verser une somme exemplaire de 340 000 \$ à Sophie Chiasson, la femme de 30 ans qui, la première, leur a tenu tête en provoquant la tenue d'un procès.

Immédiatement, Genex Communications a fait savoir qu'elle interjettera appel du jugement rendu hier, alléguant que le juge Yves Alain, de la Cour supérieure, a dérogé à la jurisprudence en ce qui concerne les sommes octroyées à titre de dommages punitifs et la condamnation au paiement des honoraires extrajudiciaires. L'entreprise a signifié son intention dans un bref communiqué de presse publié en après-midi, ajoutant qu'aucun autre commentaire ne sera fait. En vacances à l'extérieur du pays, Jeff Fillion n'a pas commenté.

De son côté, Sophie Chiasson a estimé, par voie de communiqué, que ce jugement marquera un tournant dans la jurisprudence en matière de diffamation au Québec. Elle a remercié ceux qui l'ont soutenue au cours de cette histoire.

Dans des termes sans équivoque, le jugement Alain condamne solidairement Jeff Fillion, Genex, son principal actionnaire Patrice Demers, ainsi que les coanimateurs Denis Gravel, Yves Landry et Marie St-Laurent à payer les diverses sommes. Ainsi, Sophie Chiasson doit recevoir



PHOTO PRESSE CANADIENNE

En ripostant à Jeff Fillion, Sophie Chiasson a soulevé la sympathie du juge... et de bien des Québécois.

100 000 \$ à titre de dommages moraux et 200 000 \$ en dommages punitifs. De plus, les défendeurs devront payer 40 000 \$ pour les honoraires des avocats de la demanderesse. Bien qu'il y ait appel, une portion de 30 000 \$ devra être versée sur-le-champ. Il s'agit de la somme

déposée au greffe de la Cour supérieure avant la tenue du procès pour régler le litige à l'amiable. Même si la condamnation est solidaire, le juge Alain détermine la part de chacun.

Ainsi, Genex et Fillion se voient attribuer chacun 45 %, soit 153 000 \$. Quant à Yves Landry, Denis Gravel

et Marie St-Laurent, leur part globale s'établit à 10 %, soit 3,33 % chacun, ou 11 333 \$.

Les 52 pages du jugement et son annexe de 30 pages de transcription d'émissions de Jeff Fillion sont ponctuées de phrases-chocs. L'appréciation du juge Alain ne laisse aucun doute. Il assène les coups de massue aux défendeurs dans un style percutant et sans réplique.

Dès le début du procès, les défendeurs, à l'exception de Patrice Demers, admettaient avoir porté atteinte à la dignité, à l'honneur et à l'intégrité de l'animatrice et présentatrice de météo. L'objet de la procédure devant le tribunal ne consistait donc qu'à déterminer l'ampleur du dommage causé. Et, de l'avis du juge Alain, ce dommage est très important. « Tout comme Jean-François Fillion, il recherche une augmentation de l'auditoire dans le but de générer des profits, écrit d'abord le juge au sujet de Demers, afin d'établir rapidement la responsabilité de ce dernier. L'appât du gain est plus fort que tout. » Le propriétaire de CHOI, a-t-on démontré, n'a rien fait pour faire cesser le comportement de son animateur-vedette.

Puis, abordant le chapitre des dommages moraux, le juge Alain rappelle que les propos diffamants à l'endroit de Sophie Chiasson ont été diffusés pendant plusieurs années. Plutôt flatteurs au début, ils ont fait place à « une campagne de dénigrement et d'attaques personnelles comportant des propos sexistes, diffamants, ignobles et inacceptables », suivant les termes du magistrat.

« MM. Demers et Fillion croient que tout leur est permis, qu'ils sont au-dessus de la loi, ajoute-t-il. Les propos portent atteinte à la dignité et à l'intégrité de l'être humain en général et de M<sup>me</sup> Chiasson en particulier. On peut comprendre que la personne visée se sente humiliée, amoindrie, déstabilisée, perde confiance en elle et doute de ses capacités. »

En somme, estime le juge Alain, le tort causé est très grave et irréparable. « Aucun être humain ne peut avoir une carapace assez solide pour rester imperméable aux insultes proférées et aux incursions dans son intimité et sa vie privée, surtout lorsqu'elles sont fausses et se répètent fréquemment. »

Après avoir cru à la sincérité des excuses exprimées par les défendeurs devant le tribunal, le juge a changé d'avis en entendant les propos qu'ils ont tenus en ondes durant le procès. « L'attitude des animateurs change du tout au tout dès qu'ils entrent en studio, écrit le juge. Ils se permettent de dire n'importe quoi et sont incapables de s'autocensurer. C'est ce qu'ils appellent liberté d'expression. Ils deviennent incontrôlables, prêts à dire n'importe quoi sur n'importe qui pour améliorer leur cote d'écoute. Ils agissent en matamores dès qu'ils sont devant un microphone. »

La jeune présentatrice de météo a été affectée à un point tel qu'elle a modifié sa façon de se vêtir et a changé ses habitudes de vie pour ne pas prêter flanc à la critique. Elle craignait même de revenir à Québec, sa ville natale, et se sentait constamment surveillée. Sa confiance en elle s'effritait et sa manière de travailler en était affectée. Sa détresse psychologique l'a obligée à consulter en médecine, rappelle le juge Alain en concluant que les propos ont été dévastateurs. La preuve était accablante. Les atteintes sont tellement graves, répétées et échelonnées dans le temps que, selon le magistrat, elles justifient la somme de 100 000 \$ à titre de dommages moraux.

Procès de l'agresseur du métro

# Un bon fond, mais une enfance désastreuse

CHRISTIANE DESJARDINS

L'étrange et malheureux parcours d'Emrys Brook Djerdjian, 18 ans, a ému bien des gens de Saint-Alphonse-Rodriguez, où il a grandi. Au point où ils ont formé un comité pour soutenir le jeune homme, qui a gravement blessé une femme de 91 ans dans le métro, en février dernier, en lui volant son sac à main.

Hier, plusieurs membres de ce comité sont venus demander au juge Jean Falardeau de mettre Djerdjian en liberté, en attendant sa sentence. Ils se disent prêts à se porter garants de l'accusé, à lui payer une thérapie, un emploi, et même pour certains, à l'accueillir dans leur demeure. Parce que le crime d'Emrys ne colle pas à sa personnalité. En fait, ce geste absurde pourrait s'expliquer par l'enfance inusitée qu'il a vécue, auprès de parents carencés et négligents.

Selon les témoignages entendus hier, le père et la mère d'Emrys vivaient en ermite, sans contact avec le monde extérieur. Dans cette maison, « il n'y avait ni télé, ni radio, ni journaux, Emrys était laissé à lui-même, et sa mère ne lui parlait pas », est venu dire un ami et voisin, Francis Santantonio, 19 ans. Il affirme qu'Emrys ne connaissait pas grand-chose du comportement en société. « On lui a montré comment s'asseoir et manger à table. » Il ajoute qu'à un certain moment, Emrys a lâché l'école et qu'il a lui-même convaincu Emrys de retourner en classe. « Après cela, la mère d'Emrys s'est suicidée (en 2001) parce qu'elle pensait que c'était sa faute s'il avait repris contact avec le monde extérieur. » Les deux jeunes hommes sont devenus très amis, et ont travaillé ensemble à temps partiel dans une épicerie de Saint-Alphonse. À 18 ans, a-t-il encore raconté, le père d'Emrys lui a donné 100 \$ et l'a mis à la porte parce qu'il était majeur. C'est ainsi qu'Emrys s'est retrouvé à Montréal.

D'ex-professeurs d'Emrys ont ajouté à ce triste portrait. Tous se sont entendus pour dire que le jeune homme était d'une gentillesse et d'une intelligence exceptionnelles, mais que malheureusement, ses aptitudes n'avaient pu se développer, en raison des carences parentales. « Emrys, je l'ai connu en 2003, quand je l'ai eu dans ma classe de travail-études. Il est plus intelligent que moi, je ne comprenais pas ses difficultés scolaires », a dit Isabelle Vallée.

André Lamarre, professeur de cégep depuis 33 ans, qui a connu Emrys par l'entremise de son fils, estime qu'il s'agit sans contredit d'un cas de négligence parentale. Emrys marchait deux ou trois kilomètres pour aller travailler à l'épicerie, et cela peu importe le temps. Il avait une conversation intéressante. Il a tenu une collection de timbres dans

Présent, le père d'Emrys n'a pas témoigné.

La victime dans cette affaire, Gemma Mailhot, est toujours hospitalisée. Quand Emrys lui a arraché son sac à main dans les escaliers du métro, elle a perdu l'équilibre et déboulé les escaliers. Elle s'est brisé plusieurs os et a subi des blessures à la tête. Son autonomie apparaît désormais compromise. Malgré tout, elle dit pardonner au jeune homme. Le juge Falardeau rendra sa décision demain. L'accusé a plaidé coupable à une accusation de vol qualifié dans cette affaire, et il est détenu depuis son arrestation, le 5 mars.

## Vieux-Québec en forfait

**Forfait évasion**

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Frais de service

À partir de

# 299\$

pour 2 personnes, pour 2 nuits, taxes en sus

Valide jusqu'au 30 avril 2005    [www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com)    1 800 463.6283

**HOTEL MANOIR VICTORIA**

Découvrez le nouveau **Spa Manoir!**

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8  
Tél. : 418.692.1030  
Fax : 418.692.3822

[www.kaufmanndesuisse.com](http://www.kaufmanndesuisse.com)

**Perles des Mers du Sud et de Tahiti**

Diamants, or blanc 18 ct. et platine

Tout fait à la main, sur place!

50 ans de passion

**KAUFMANN de SUISSE**  
JOAILLIER DEPUIS 1954

MONTRÉAL  
2195 Rue Crescent  
514 848-0595

NEW YORK, NY  
785 Madison Ave.  
212 249-5700

PALM BEACH, FL.  
210 Worth Avenue  
561 832-4918

# Ford vous signale que...

**PNEUS** Goodyear® Integrity P185/65R14 **6928 \$\***

**ENTRETIEN DU PRINTEMPS<sup>†</sup>** À partir de **3495 \$**

Comprend : vidange d'huile, remplacement du filtre à huile, inspection multipoint et rapport d'inspection

**VÉRIFICATION DE LA GÉOMÉTRIE DES ROUES<sup>‡</sup>** **2995 \$**

**PROFITEZ AUSSI DE NOTRE SUPER OFFRE POUR LES FREINS.**

\* Prix par pneu. Frais d'installation et d'équilibrage exclus. Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Taxes et droits gouvernementaux de 3 \$ par pneu en sus.  
<sup>†</sup> L'offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Jusqu'à 5 litres d'huile-moteur MotorCraf<sup>™</sup>. Un rapport d'inspection détaillé vous est remis suivant chaque service d'entretien.  
<sup>‡</sup> L'offre s'applique à la plupart des véhicules utilitaires légers dont le PTAC ne dépasse pas 3 863 kg. Des frais supplémentaires s'appliquent si le réglage de la géométrie est nécessaire.

Toutes taxes en sus. Chez les conseillers Ford Service de Qualité participants. Ces derniers peuvent vendre moins cher. L'offre prend fin le 20 mai 2005.

**Service de Qualité<sup>™</sup>**

On connaît votre véhicule, on l'a construit.

[ford.ca](http://ford.ca)

**Bien pensé**

## ACTUALITÉS



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Georges Bossé s'est battu contre le projet de fusions municipales, mais une fois la contestation déboutée par les tribunaux, il s'est rangé du côté de la nouvelle Ville de Montréal.

## Georges Bossé se retire

Il avait été élu maire de Verdun pour la première fois en 1993

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le maire de l'arrondissement de Verdun, Georges Bossé, ne sera pas de la prochaine campagne électorale, a appris *La Presse*. L'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) annoncera bientôt que le responsable de la sécurité publique au comité exécutif laissera sa place pour le scrutin de novembre prochain.

Il a été impossible de connaître les raisons précises de ce départ, ni les ambitions de M. Bossé. Plusieurs sources ont toutefois indiqué que M. Bossé, âgé de 61 ans, partirait pour des raisons personnelles. Le maire de l'arrondissement de Verdun restera toutefois en poste jusqu'à la fin de son mandat, a-t-on appris.

L'UCIM aura donc à se trouver un candidat à la mairie de l'arrondissement pour les prochaines

élections. Le parti de Gérald Tremblay a aussi perdu récemment le conseiller municipal Laurent Dugas, qui siège comme indépendant depuis qu'il fait face à des accusations criminelles.

Georges Bossé a été élu la première fois à la mairie de Verdun en 1993 lorsqu'il a défait Raymond Savard. M. Bossé avait déjà tenté sa chance en 1985 contre le même adversaire, mais il avait perdu par 245 voix. Il a été réélu en 1997 à la tête de Verdun et en 2001, cette fois pour siéger au conseil municipal de Montréal.

Son passage à la tête de la Ville de Verdun a été marqué par une longue grève des cols bleus. M. Bossé s'est aussi battu avec acharnement contre le projet de fusions municipales du gouvernement péquiste. Il présidait alors l'Union des municipalités de banlieue qui a contesté, sans succès,

le projet de loi 170 sur les fusions municipales devant les tribunaux.

Une fois la contestation déboutée, M. Bossé s'était toutefois rangé du côté de la nouvelle Ville de Montréal. Il a d'ailleurs fait campagne contre les défusions en 2004 et il n'y a pas eu de référendum sur cette question à Verdun.

Georges Bossé avait songé un temps à se présenter à la mairie de Montréal en 2001, mais il s'était finalement joint au parti de Gérald Tremblay. Ce dernier l'a nommé membre du comité exécutif responsable du développement économique en début de mandat. Il a ensuite hérité du dossier de la sécurité publique en août 2004. C'est lui qui a récemment piloté la nomination du nouveau chef de la police et le dossier de l'implantation des policiers en permanence dans le métro de Montréal.

## Policiers et pompiers se préparent à un attentat terroriste

Un exercice de simulation aura lieu au centre-ville le 14 mai

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) achève la préparation d'une importante simulation d'acte terroriste chimique, biologique, radiologique et nucléaire, a appris *La Presse*. Tous les corps policiers (SPVM, GRC et SQ), le service de sécurité incendie de Montréal, Urgences Santé et la Société de transport de Montréal (STM) participeront à l'exercice.

Le 14 mai prochain, les policiers et les pompiers en auront plein les bras au centre-ville de Montréal. Tôt le matin, le métro de Montréal sera le théâtre d'une attaque terroriste à l'arme chimique touchant les environs du Palais des congrès.

La police fera même appel à 40 figurants pour cet exercice qui se déroulera rue McGill entre les rues Viger et Notre-Dame, soit tout près du square

Environ 300 policiers et pompiers participeront à l'exercice qui simule un attentat au gaz VX.

Victoria. Environ 300 policiers et pompiers participeront à l'exercice qui simule un attentat au gaz VX, souligne Denis Caouette, responsable du module antiterrorisme et des mesures d'urgence de la police de Montréal.

Le Quartier international a été choisi en raison de l'intérêt manifesté par le Palais des congrès pour cet exercice. La police estime aussi que cet endroit aura moins d'impact pour les citoyens étant donné le peu de résidents dans les environs.

M. Caouette précise que le réseau souterrain et les stations de métro présentent une complexité permettant de valider certaines techniques. Les pompiers de Montréal vont également tester une technique de décontamination pouvant fonctionner par temps froid, indique-t-il.

La simulation d'attaque aux armes chimiques débutera à 6 h avec la fermeture des rues. La simulation d'attente se produira à 8 h et les secours

mettront en place une structure de décontamination. Le reste de la journée sera occupé par d'autres événements comme des colis piégés avec des armes chimiques. La Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada participeront à cette étape de l'exercice. La simulation se terminera vers 18 h.

Le projet « Métropole 2005 » a été mis sur pied d'après les recommandations du Comité aviseur antiterrorisme de Montréal. Les organisations policières souhaitent surtout valider ou encore améliorer leur réponse aux attaques terroristes. Selon M. Caouette, les policiers et les pompiers se sont souvent exercés dans des lieux clos, mais ils le feront pour la première fois en milieu urbain.

À Montréal, ce sont les policiers qui prennent le leadership sur le terrain en cas d'acte terroriste parce qu'ils supervisent le comité aviseur qui regroupe tous les organismes impliqués dans la sécurité de la population en cas de catastrophe.

Montréal a connu un exercice similaire en juin 2000. La GRC avait organisé une simulation dans le port. Il s'agissait, selon la GRC, de tenir compte des menaces d'explosion de « produits chimiques ou biologiques » dans le métro en 1998. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) avait alors pris au sérieux ces menaces proférées au nom du « Front islamique mondial ». Le métro de Montréal n'a toutefois jamais été la cible d'un attentat terroriste.

Cet exercice survient après que la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, eut fait état du manque de préparation au pays en matière d'attentats terroristes dans son dernier rapport. M<sup>me</sup> Fraser a révélé que l'argent affecté à la protection civile était mal dépensé, donnant pour exemple le manque de personnel compétent pour renforcer les capacités d'intervention en cas d'urgence.

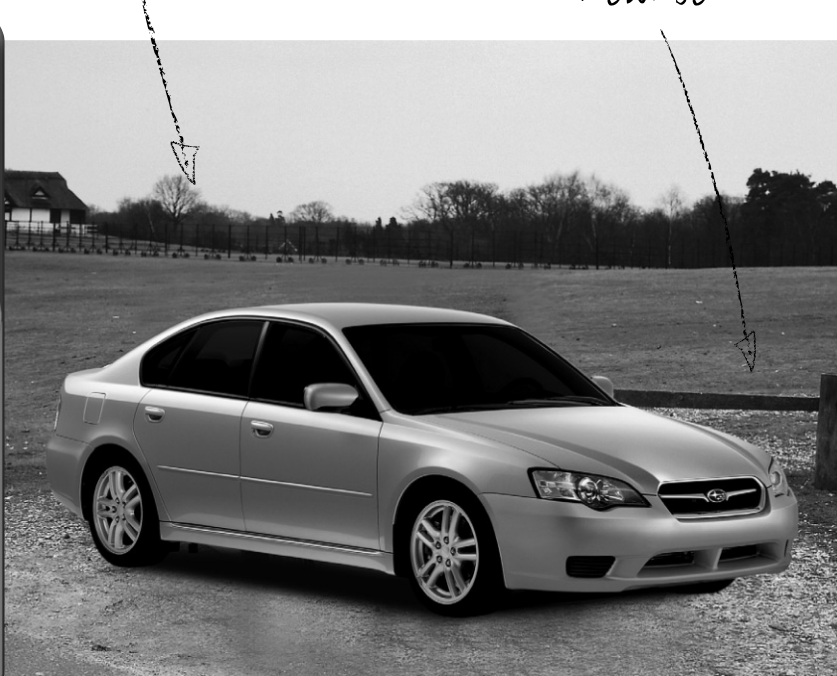
La vérificatrice générale a souligné qu'il aurait fallu former 6000 personnes pour intervenir en cas d'incidents d'origine chimique, biologique, radiologique et nucléaire alors que moins de 200 personnes l'ont été jusqu'à présent.

Terrasse

Piscine

Grand air

Pelouse



### OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

- Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéreo AM/FM/CD
- ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- ★★★★★ Sécurité cinq étoiles de la Direction Nationale de la Sécurité Routière (États-Unis, NHTSA) lors de tests de collisions frontales et latérales\*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 32 995\$\*\*  
P.D.S.F.

www.subaru.ca

SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL

SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS

JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

### LEGACY 2.5i BERLINE 2005

- Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéreo AM/FM/CD
- ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- Meilleur choix en matière de sécurité routière selon l'Institut d'assurance pour la sécurité routière (États-Unis, IIHS)\*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 299\$\*\*  
PAR MOIS / 48 MOIS  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



SUBARU

Traction intégrale

\* Classement cinq étoiles basé sur des tests de collisions portant sur les quatre positions de passagers de la Subaru Outback 2005 (www.safercar.gov). • Meilleur choix • basé sur une évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Legacy par l'Insurance Institute of Highway Safety (IIHS) (www.iihs.org). \*\* Pour le modèle Outback 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (5D11U) : prix détail suggéré du fabricant. Transport et préparation (1295 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. \*\*\* Possibilité de financement à l'achat à partir de 1.8 % sur les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. \*\*\*\* Pour le modèle Legacy 2.5i Berline 2005 5 vitesses (5A1U) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ dépôt de sécurité. Comptant 4 800 \$ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 943,33 \$ taxes incluses. 20 000 km par année, 12¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offre valable jusqu'au 30 avril 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.



## ACTUALITÉS

# Camping?

## Laissez-vous tenter!!



## Tentes: plus de 135 modèles différents



## Rabais présaison soyez prêts!

- À l'achat d'une tente, obtenez gratuitement 10 % de sa valeur en accessoires de camping.
- Économisez jusqu'à 40 % sur certains modèles (démonstrateurs, échantillons, fin de ligne, etc.)
- Aussi : spéciaux sur équipement de camping et de plein air.

**André Jac Sport**  
**5520, boul. des Laurentides, Laval**  
 4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640  
 (450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Solde en vigueur jusqu'au 17 avril 2005



OÙ, QUAND,  
COMMENT...

LP[2]

Tous les jeudis dans  
LA PRESSE

## Procès de François Ménard

# Quatre verdicts possibles

MARCEL LAROCHE

Le procès de François Ménard, accusé d'avoir assassiné il y a plusieurs années l'usurier d'origine asiatique avec lequel il avait contracté une dette de jeu de 15 000 \$, est entré dans sa phase finale, hier, au palais de justice de Sorel. Dans ses directives adressées au jury, le juge James Brunton, de la Cour supérieure, a évoqué quatre verdicts possibles : coupable de meurtre prémédité, coupable de meurtre non prémédité, coupable d'homicide involontai-

re, ou encore l'acquittement pur et simple.

Dans ses directives préliminaires, la Cour a rappelé aux 12 jurés que le fardeau de la preuve repose uniquement sur la Couronne tandis que l'accusé François Ménard jouit de la présomption d'innocence tant qu'un verdict n'est pas prononcé dans ce procès qui en est à sa quatrième semaine d'audience.

### Légitime défense ou assassinat calculé

Le tribunal a également avisé le jury

qu'il aurait aussi à se pencher sur la défense de provocation et de légitime défense avancée par l'accusé qui a témoigné à son procès la semaine dernière. Le crime reproché à François Ménard, soit celui du meurtre prémédité de Than Chi An, a été perpétré à la résidence du médecin de 47 ans, rue des Tilleuls, à Sorel, à la fin de l'après-midi du 20 mai 1996.

Selon la preuve présentée au jury, l'accusé a eu recours à deux complices dans les jours suivant l'assassinat, soit Serge-Louis Arpin et Martin Gauthier, afin de se débarrasser du cadavre qui a été enterré à Bromptonville, en Estrie. Les restes squelettiques de la victime devaient finalement être exhumés en mars 1999.

Bien que la mort violente de l'usurier soit admise par les deux parties, l'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Marcel Guérin, a soulevé dans sa plaidoirie le fait que Ménard avait agi en légitime défense en frappant la victime à la tête avec une poêle en fonte après que cette dernière l'eut menacé de mort, lui et son fils, en lui braquant une arme à feu entre les deux yeux.

### Une dette de 15 000\$

Cette thèse est diamétralement opposée à celle de M<sup>e</sup> Pierre Goulet, de la poursuite, qui a soutenu que Ménard avait plutôt bien préparé son crime dans les jours précédant le 20 mai 1996, qu'il avait entraîné son créancier à Sorel dans le but de l'éliminer et d'effacer une dette de 15 000 \$, et qu'il avait tout mis en oeuvre pour faire disparaître le corps.

Le juge Brunton terminera ses directives aujourd'hui, après quoi les 12 jurés, sept hommes et cinq femmes, seront isolés tant qu'ils ne seront pas parvenus à un verdict unanime.

## EN BREF

### Accident mortel de moto

La saison de moto est à peine commencée qu'elle a déjà fait un mort, hier soir. Vers 18h20, Johnny Clermont, 24 ans, a perdu la maîtrise de son engin dans une courbe d'un rang de Saint-Césaire. Le jeune homme a été éjecté de sa moto après avoir percuté un ponceau. Il a été transporté à l'hôpital où on a constaté son décès. Émilie Côté

La Classe M au tout nouveau design.

La nouvelle SLK.

La nouvelle Classe CLS. Le premier coupé à 4 portières au monde.

Pure exaltation sur toute la ligne. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Montréal  
Mercedes-Benz Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, Boul. Décarie, Montréal  
(514) 735-3581

West Island  
Mercedes-Benz West Island  
4525, Boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 620-5900

Laval  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute Laval (440) Ouest  
Laval  
(450) 681-2500

Rive-Sud  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, Boul. Taschereau  
Greenfield Park  
(450) 672-2720



ACURA EL AVEC L'ENSEMBLE AERO

UN JE-NE-SAIS-QUOI  
DE PROVOCATEUR

L'Acura EL avec l'ensemble Aero est équipée d'un ensemble de jupes complet, d'un aileron arrière et d'un tuyau d'échappement chromé. 2 600 \$ d'options à un prix provocateur de 1 300 \$!. Procurez-vous dès maintenant une Acura EL à un taux de financement de 2,8 %. Vous êtes invité à visiter votre concessionnaire Acura ou le [www.acura.ca](http://www.acura.ca). Ce printemps, acceptez l'invitation Acura.

2,8%\*

TAUX DE LOCATION  
OU DE FINANCEMENT



L'INVITATION  
ACURA



# Le coût de l'autoroute 30 pourrait grimper

BRUNO BISSON

Le mégaprojet américain d'élargissement de la Voie maritime du Saint-Laurent pourrait faire grimper en flèche les coûts de l'autoroute 30 en obligeant le ministère des Transports du Québec à concevoir un pont beaucoup plus gros que prévu à Beauharnois.

Le directeur du bureau de projet de l'autoroute 30, Paul-André Fournier, a confirmé à *La Presse* que Transports Québec avait été avisé dès le début de ses travaux préparatoires que le nouveau pont devrait être conçu en fonction d'un projet de développement de la navigation commerciale, dont la réalisation est pourtant loin d'être assurée.

L'élargissement de la Voie maritime permettrait d'augmenter considérablement le transport des marchandises par le fleuve et les Grands Lacs. Il ouvrirait notamment le passage vers la haute mer aux navires de type Panamax.

Ces navires font presque 300 mètres de long. Ils ne peuvent pas emprunter la Voie maritime. Les écluses ne sont pas assez grandes et la Voie maritime n'est pas assez profonde pour que ces géants des

mers puissent passer des Grands Lacs à l'Atlantique.

Mais selon le Corps des ingénieurs de l'armée américaine (USACE), il serait possible de surmonter ces obstacles : en construisant de plus grandes écluses ; en creusant de trois mètres le lit du fleuve et en élargissant la Voie maritime. Coût de l'opération ? Sommairelement estimé à 20 milliards de dollars américains. Sa réalisation prendrait environ 60 ans.

Rendu public en février 2003, le projet figure parmi six autres stratégies imaginées par l'USACE pour améliorer la navigation commerciale dans l'ensemble du réseau qui s'étend sur 3700 kilomètres, de Montréal jusqu'à Duluth, au Minnesota.

Il a été très mal reçu dans presque tous les milieux au Canada. Aux États-Unis, la sénatrice de New York, Hillary Clinton, l'a dénoncé aussi, demandant même au président George W. Bush d'interdire tout financement pour étudier un tel projet.

Après bien des hésitations, le gouvernement canadien a quand même signé une entente de collaboration avec le gouvernement américain pour étudier des moyens d'améliorer la circulation maritime. Un premier préliminaire est attendu à la fin de 2006.

Mais pour le ministère des

Transports du Québec (MTQ), la possibilité même lointaine de la réalisation du projet est devenue une préoccupation immédiate. Parce qu'un pont satisfaisant aux normes de navigation actuelles au-dessus d'une Voie maritime plus large de 10 ou 15 mètres, forcerait le MTQ à construire une infrastructure plus imposante et, forcément, beaucoup plus coûteuse.

La construction de l'autoroute 30

du MTQ, le pont de la Voie maritime pourrait coûter à lui seul jusqu'à 250 millions de dollars. C'est le quart du budget de l'ensemble du projet routier, estimé à 1 milliard.

Le pont prévu par le MTQ sera court : un peu plus de deux kilomètres. En comparaison, le pont Champlain à Montréal fait six kilomètres. Là ou les choses se compliquent, c'est que ce nouveau pont, comme le pont Champlain, devra offrir un dégage-

(et lourde), plus les structures d'appui doivent être fortes. Cela suppose, bien sûr, des ajustements structurels, qui ne présentent pas de défi technique particulier mais qui peuvent coûter très cher.

Cette nuance importante quant au gabarit du pont de la Voie maritime, dans le projet de la 30, ne serait apparue qu'en février dernier dans des documents techniques accompagnant un appel d'offres du Ministère pour des services de gestion de projet et d'ingénierie.

En entrevue, le directeur du projet de la 30 a admis que, depuis la réception de l'avis de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, en 2002, aucune discussion n'a été amorcée entre cet organisme fédéral et Transports Québec. La question du gabarit nécessaire pour le pont de l'autoroute 30 reste donc entière, en attendant des décisions politiques sur l'avenir de la Voie maritime qui pourraient prendre des années avant de se préciser.

**Pour en savoir plus :**  
*Stratégies Saint-Laurent, Études sur le réseau Grands-Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent : suivi du dossier, Juillet 2004.*

[www.strategiessl.qc.ca](http://www.strategiessl.qc.ca)



## VÉHICULE À USAGES MULTIPLES ET TOUT L'ESPACE DONT VOUS RÊVEZ.



### FORD FREESTAR 2005 UN MINIFOURGON TRÈS SPACIEUX

# 19 995 \$



- Moteur V6 de 4,2 L (couple de 263 lb-pi à 3 650 tr/min)
- Boîte automatique
- Volume de charge de 780 L – supérieur à celui de la Dodge Caravan
- Bancaché 3 places repliable à plat dans le plancher
- Climatisation

[ford.ca](http://ford.ca)



Bien pensé

Photos à titre indicatif seulement. Transport (1 150 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Tous les détails chez votre conseiller Ford.

2304902

## ACTUALITÉS

## AU TOUR DES PROFS !

Cette semaine, professeurs du primaire, du secondaire, du collégial, employés de soutien et professionnels font des grèves d'un jour dans l'espoir de renouveler leur convention collective, échue depuis juin 2003.

> **Aujourd'hui** : les professeurs du primaire et du secondaire de la Montérégie et de Lanaudière font la grève, comme le personnel de soutien scolaire de la Montérégie. Avis aux parents : les services de garde sont pour la plupart fermés. Il y a également 5000 profs de cégeps qui débrayent, dont ceux des collèges André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne, Dawson, Gérald-Godin, Lionel-Groulx et Rosemont.

> **Demain** : les professeurs du primaire et du secondaire et le personnel de soutien de l'Abitibi, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de Laval, du Saguenay—Lac-Saint-Jean et des commissions scolaires anglophones font la grève. Les services de garde seront pour la plupart fermés.

> **Jeudi** : les professeurs du primaire et du secondaire et le personnel de soutien de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais font la grève. Les services de garde seront pour la plupart fermés.

## GRÈVE ÉTUDIANTE

## Même les irréductibles rentrent en classe

MARIE ALLARD

**Même les irréductibles qui résistaient à l'offre du ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, comme le cégep du Vieux Montréal ou la faculté de sciences humaines de l'UQAM, ont voté hier en faveur d'un retour en classe. Sept semaines après son début, le conflit étudiant se termine avec bien des plaies à panser.**

Réunis en congrès téléphonique ce week-end, les 19 associations membres de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ) ont adopté aux deux tiers l'entente de principe conclue avec M. Fournier. Cette offre ne prévoit aucun réinvestissement cette année — la coupe de 103 millions dans les bourses demeure —, mais 70 millions seront versés l'an prochain et la totalité de la somme sera de retour dans deux ans.

Le ministre de l'Éducation s'est ré-

joui de l'acceptation de cette entente, « qui aura pour effet de diminuer l'endettement étudiant », a-t-il indiqué dans un communiqué.

« Il aura fallu se battre pendant un an, et faire une grève de plus de six semaines pour que ce gouvernement se rende compte des ratés de sa politique », a rappelé Pier-André Bouchard, président de la FEUQ. Selon lui, le conflit de ce printemps envoie un message clair au premier ministre Jean Charest : « S'il dégèle les frais de scolarité, il va perdre ses élections. »

**Une soixantaine d'arrestations**

À l'Université Laval, où il restait hier encore sept associations de premier cycle en grève, l'insatisfaction est grande. Après avoir voté contre l'offre le week-end dernier, la confédération des associations étudiantes (CADEUL) décidera vendredi si elle tient un référendum de désaffiliation à la FEUQ.

La Coalition des associations pour une solidarité syndicale élargie (CASSEE), qui demande à ses membres de mettre fin à la grève, dressait elle aussi son bilan hier. « On avait un rapport de force historique, mais la FEUQ et la FECQ nous ont privés de notre plein potentiel de gain », a dit Xavier Lafrance, porte-parole de la CASSEE. Exclue de la table de négociation « sous un faux discours de violence », selon elle, l'association compte une soixantaine de ses membres qui ont été arrêtés. Au collégial, il ne reste plus qu'un seul cégep, Lionel-Groulx, qui n'a pas encore voté en faveur de la fin du débrayage.

Le retour en classe s'annonce difficile. Au cégep Saint-Laurent, où la grève s'est terminée hier, la fin du trimestre est prévue pour le 20 juin. Au cégep du Vieux Montréal, le conseil d'administration n'a pas encore convenu des mesures de rattrapage, mais il



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©  
Pier-André Bouchard, président de la FEUQ.

reste 53 jours de cours à donner... À l'instar de l'UQAM, l'Université de Sherbrooke a décidé d'allonger jusqu'à la première semaine de mai le trimestre des étudiants en grève depuis longtemps. À l'Université de Montréal, une prolongation au-delà du 30 avril est aussi envisagée, notamment parce que le Syndicat général des professeurs déconseille à ses membres de travailler les samedis et dimanches, tel que suggéré par l'administration.

## Écoutez bien.

L'imbattable forfait Appels entrants illimités

25 \$

par mois

- > Appels locaux entrants illimités en tout temps
- > Messages instantanés, images et textes entrants illimités en tout temps
- > 100 minutes de jour, en semaine
- > 1000 minutes, soirs et week-ends

Forfait gratuit pour 3 mois

En prime, un choix d'appareils gratuits



1308357A

Composez le 1 888 945-FIDO (3436) ou achetez sur [fido.ca](http://fido.ca)

L'offre de forfait mensuel à 25 \$ prend fin le 3 mai 2005 et est valide avec toute nouvelle activation, avec ou sans Entente Fido®. L'offre de trois mois est valide jusqu'au 3 mai 2005 avec toute nouvelle activation du forfait mensuel à 25 \$ avec Entente Fido. L'offre portant sur les appareils est valide jusqu'à épuisement des stocks avec toute nouvelle activation avec Entente Fido. Les appels locaux sont illimités à l'intérieur de la zone de couverture numérique de Fido. Le service de Messagerie image peut être utilisé entre abonnés Fido seulement. Appareil compatible MMS requis. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service 911 (50¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 \$ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines restrictions s'appliquent. Sujet à la politique d'utilisation équitable de Fido. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

## LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :





Obtenez un financement  
à l'achat à partir de

**0%**<sup>†</sup>

**AUCUN PAIEMENT AVANT  
90 JOURS**  
au financement à l'achat<sup>††</sup>

**vroum-Vroum**

**mazda 3** GX 2005

ACHÉTEZ À PARTIR DE

**16 295\$\***



« Clé d'or 2005 »

L'Annuel de l'automobile 2005\*

**mazda 3** SPORT GS 2005

ACHÉTEZ À PARTIR DE

**20 285\$\***



**MAZDA MIATA MX-5 2005**

LOUEZ À PARTIR DE

-ou- **319\$**

par mois, pour 48 mois\*\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



«...la Miata continue de proposer  
un rapport qualité-prix exceptionnel...»

L'Annuel de l'automobile



**mazda**

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

†0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 et Mazda3 Sport 2005 neuves et de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Miata MX-5 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. ††L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2005 et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réajusté mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. \*\*Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4X55AA00) et sur les Mazda3 Sport GS (D5S55AA00) 2005 neuves. Frais de transport et préparation (925\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. †††Taux de location personnalisée Mazda: offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda Miata MX-5 GX (L2XQ55V800) 2005 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. \*Meilleur véhicule (catégorie voitures compactes). Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 7 avril 2005.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLOMÉS



ACTUALITÉS

# Les Polonais de Rome orphelins

MATHIEU PERREULT

ROME — « Quand nous regardions vers Saint-Pierre, nous savions qu'il y avait quelqu'un là pour nous protéger. Sans lui, nous nous sentons étrangers et vulnérables à Rome. »

Le père Jarek Ciliiecki habite à Rome depuis 10 ans. À cause de désaccords avec la hiérarchie polonaise, il est maintenant prêtre dans le diocèse de Rome. Pour lui, comme pour des centaines de Polonais qui se sentaient chez eux dans la Ville éternelle, la mort de Jean-Paul II est une catastrophe.

« Il y a une bonne cinquantaine de Polonais qui travaillent dans la curie romaine », explique le père Ciliiecki, en entrevue dans un café voisin de Saint-Pierre. « Je ne crois pas qu'ils vont perdre leur poste tout de suite, mais ça va probablement venir. Par exemple, il est certain que la section polonaise du secrétariat d'État sera abolie. »

Les pèlerinages polonais changeront aussi de destination. « Chaque mercredi du pontificat de Jean-Paul II, il y avait entre 100 et 500 pèlerins polonais qui avaient fait le voyage seulement pour le voir à son audience hebdomadaire », explique Tomasz Lis, un prêtre polonais qui étudie à l'Université Santa Croce, gérée par l'Opus Dei. « Il y en aura certainement moins. »

Plus grave sera l'impact sur les vocations. « Après chaque voyage de Jean-Paul II en Pologne, on notait une augmentation des vocations de prêtre », dit le père Lis, que *La Presse* a rejoint dans un café voisin de la prison Regina Coeli, où il s'occupe des besoins spirituels des prisonniers polonais. « La Pologne est devenue la source la plus importante de prêtres : elle en génère plus que tout autre pays au monde. J'ai peur que la source se tarisse, maintenant que Jean-Paul II n'est plus là. »

Les médias italiens ont fait grand cas du sort de la demi-douzaine de religieuses qui s'occupaient de Jean-Paul II, préparant son repas, voyant à son confort terrestre. Certaines voix les envoient au service du cardinal polonais Andrea Deskur, à la retraite au Vatican ; d'autres les renvoient dans leurs communautés en Pologne. Celle qui cuisinait des petits plats polonais pour Jean-Paul II a au moins une planche de salut : un contrat avec une télévision catholique polonaise, où elle anime une émission de cuisine.

Ceci n'est pas le profit d'une banque



C'est 424 millions de dollars pour les membres et la collectivité.

C'est 372 millions de dollars en ristournes et 52 millions de dollars en commandites, dons et bourses d'études puisés à même le milliard de dollars d'excédents de Desjardins. Des ristournes individuelles et collectives que les membres se partagent et investissent dans des projets bénéfiques pour leur communauté.

Des ristournes votées par les membres, pour les membres. Et les membres, c'est vous.

Une banque vous permettrait-elle d'en faire autant ?

**Participez. Votez.**  
Assemblée générale annuelle de votre caisse

Pour en savoir davantage sur l'engagement de Desjardins dans la collectivité, consultez le [www.desjardins.com/bilansocial2004](http://www.desjardins.com/bilansocial2004).



Conjuguer avoirs et êtres

# DAS KATAPULT.



COUPÉ SPORT C230  
**345\$\***  
PAR MOIS  
ACOMPTÉ DE LOCATION-BAIL  
**3999\$ 4,9%**

LE COUPÉ SPORT C230 2005. LE NOUVEAU PUR-SANG.

LE COUPÉ SPORT C230 2005. Avec son nouveau système de Contrôle direct, vous bénéficiez d'une direction ultra-précise, d'un châssis réglé à la perfection et d'une boîte manuelle à 6 rapports dynamique. Ajoutez à cela un luxueux habitacle redessiné et une silhouette sportive, et vous constaterez que la seule chose qui n'a pas changé, c'est son attitude. [www.lenouveaupursang.ca](http://www.lenouveaupursang.ca). Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, Boul. Décarie, Montréal  
(514) 735-3581

West Island  
Mercedes-Benz West Island  
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
(514) 620-5900

Laval  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval  
(450) 681-2500

Rive-Sud  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park  
(450) 672-2720

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2005. \*Offre de location-bail basée sur un nouveau Coupé Sport C230 2005, 345 \$ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 3 999 \$, première mensualité et dépôt de garantie de 400 \$ requis à la date d'entrée en vigueur du bail. Kilométrage limité à 54 000 km (frais de 0,20 \$/km supplémentaire). Frais de transport, de préparation, d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que taxes en vigueur et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Approbation de crédit requise.

## ACTUALITÉS

# Québec identifie deux sortes de déséquilibre fiscal

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Il y a maintenant deux

sortes de déséquilibre fiscal, un déséquilibre « vertical », et un déséquilibre « horizontal », a expliqué hier le ministre québécois des Affaires inter-

gouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier.

Le déséquilibre fiscal « vertical » est celui par lequel Ottawa accumule les

surplus tout en réduisant les transferts aux provinces.

Et il y a un déséquilibre « horizontal » du fait que les provinces ne sont pas toutes traitées de la même façon par Ottawa. Ces écarts entre les provinces ont été accrues par le nouveau programme de péréquation imposé par Ottawa, a soutenu M. Pelletier.

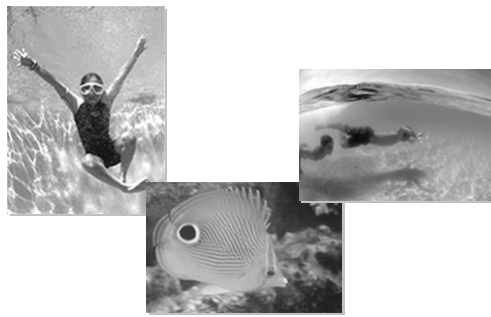
Témoignant devant le sous-comité fédéral itinérant qui étudie le déséquilibre fiscal, M. Pelletier a déploré « l'attitude fermée du gouvernement

libéral fédéral ». Pour sa part, le ministre québécois des Finances, Michel Audet, qui témoignait devant le même sous-comité, a fourni des chiffres qui démontrent comment il lui est difficile de préparer son budget.

Par exemple, la contribution fédérale versée par Ottawa pour chaque assisté social n'est que de 2846 \$ par année au Québec, alors qu'elle atteint 3361 \$ pour l'Ontario, 4770 \$ en Colombie-Britannique et 9422 \$ en Alberta.

## FIN DE SEMAINE DE L'IMAGERIE SOUS-MARINE

Venez rencontrer nos SPÉCIALISTES de la photographie sous-marine



Photos : Jean Bruneau

**2 jours seulement**

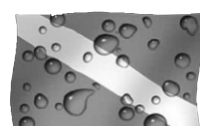
Vendredi 15 avril de 13h à 21h

Samedi 16 avril de 9h à 16h

**On vous attend!**

**En démonstration :**

- Boîtiers numériques étanches
- Appareils photo numériques
- Caissons
- Flash



**L.L. Lozeau**

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE  
ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
6229, St-Hubert | 5 14.274.6577  
Montréal, Québec | www.lozeau.com



BEAUBIEN

## EN BREF

### Le mariage gai pourrait retourner devant les tribunaux

Les députés fédéraux voteront aujourd'hui sur un amendement conservateur qui vise à faire dérailler le projet de loi sur le mariage gai et à ramener le débat devant les tribunaux. La motion a pour objet d'empêcher la deuxième lecture du projet de loi C-38 parce que ce dernier « ne définit pas le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne ». Si l'amendement était adopté, les conservateurs présenteraient un nouveau projet de loi, qui exclurait les gais et lesbiennes de l'institution du mariage. Presse Canadienne

# LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE À LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE

Égayez votre printemps



**2 VERSEMENTS GRATUITS**

À LA LOCATION D'UN NOUVEAU MODÈLE 2005 SÉLECTIONNÉ\*

OU

**0%**  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT<sup>§</sup>

LOCATION À PARTIR DE **129 \$\*** PAR MOIS 60 MOIS  
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle LS illustré†

PDSF : 12 995 \$\*\*

LOCATION À PARTIR DE **159 \$\*** PAR MOIS 60 MOIS  
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle EX illustré†

PDSF : 15 995 \$\*\*

## RIO 2005

- Moteur de 1,6 L, DACT • Freins antiblocage aux quatre roues (ABS) • Deux coussins gonflables • Servodirection • AM/FM/CD stéréo
- Roues de 14 po avec enjoliveurs complets
- Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil

| VERSEMENTS MENSUELS | COMPTANT |
|---------------------|----------|
| 129 \$*             | 2 195 \$ |
| 149 \$*             | 995 \$   |
| 166 \$*             | 0 \$     |

## SPECTRA 2005

- Moteur de 2,0 L, DACT • AM/FM/CD/MP3 stéréo
- Six haut-parleurs • Roues de 15 po • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Système anti-démarrage
- Suspensions avant et arrière indépendantes

**6 COUSSINS GONFLABLES**



ASSOCIATION DES JOURNALISTES  
AUTOMOBILE DU CANADA

À l'achat de toute RIO 2005 neuve, obtenez : **300 \$ D'ESSENCE GRATUITEMENT**††



### PLUS QU'UNE GARANTIE

GARANTIE SANS SOUCI DE 5 ANS/100 000 KM<sup>†</sup>  
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM  
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.KIA.CA OU COMPOSEZ LE 1 877 542-2886.

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC



\* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2005 (R054X5) et Spectra LX 2005 (ST5455). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,00 % et 0,00 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 2 195 \$ et 1 995 \$. Versement du premier mois de 129 \$ et 159 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$ et 0 \$, et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 995 \$ et 15 995 \$, et se chiffre respectivement à 9 935 \$ et 11 535 \$; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 3 637,40 \$ et 4 247,50 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. † 2 versements gratuits à la location auprès de KCFS d'un modèle Rio, Spectra, Sedona ou Sorento 2005 sélectionné. Versements mensuels maximums respectifs, incluant les taxes applicables : 250 \$, 350 \$, 475 \$ et 500 \$. \*\* PDSF : Rio S 2005 à partir de 12 995 \$ et Spectra LX 2005 à partir de 15 995 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. † Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48, 60 ou 72 mois, en fonction du modèle du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 208,33 \$ pour une durée de 48 mois; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre varie selon le modèle du véhicule. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. D'autres options de location et de financement sont offertes. † Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images incluent des accessoires offerts en option. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. † La Garantie sans souci couvre la plupart des composants du véhicule contre les défauts, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. †† L'offre « Obtenez 300 \$ d'essence gratuitement » s'applique seulement à l'achat de toute Rio 2005 neuve, et exclut les achats de véhicules de démonstration ou de parcs de voitures. Offre d'une durée limitée. Prix, disponibilité et caractéristiques sous réserve de modifications sans préavis. Les renseignements contenus dans cette annonce publicitaire sont supposés être exacts au moment de l'impression.

Vache folle Les éleveurs de bovins accusent le gouvernement de négligence

# Quatre recours collectifs contre Ottawa

PRESSE CANADIENNE

Des éleveurs de bovins durement éprouvés par la crise de la vache folle intentent quatre recours collectifs contre le gouvernement fédéral, qu'ils accusent de négligence grave dans ce dossier.

Les requérants réclament au total des compensations d'au moins 7 milliards, représentant à leur avis les pertes depuis le début de la crise de la vache folle. Ils demandent de plus 100 millions en dommages et intérêts.

Ces recours sont intentés de manière concertée dans quatre provinces, soit le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan. Ils devraient éventuellement être regroupés en un seul recours collectif, qui deviendrait le plus important de l'histoire au Canada.

Selon l'avocat responsable du recours en Ontario, M<sup>e</sup> Cameron Pallett, les tribunaux devront déterminer « si le gouvernement peut faire preuve de négligence et s'en tirer impunément ».

Les avocats affirment que la crise de la vache folle, la fermeture de la frontière américaine au bétail canadien, en mai 2003, ainsi que les pertes de plusieurs milliards de dollars subies par les éleveurs canadiens sont attribuables « à l'incompétence flagrante et à la négligence grave du gouvernement du Canada ».

Les requérants soutiennent que le ministère fédéral de l'Agriculture a négligé, compte tenu des connaissances de l'époque, de prendre en considération la sécurité de la chaîne alimentaire au moment d'élaborer la liste des ingrédients approuvés pour la fabrication des aliments destinés au bétail pour la période allant de 1988 à 1990. Ils affirment en outre que le ministère a perdu la trace de 80 bovins importés du Royaume-Uni et d'Irlande, lesquels ont pu être transformés en aliments pour le bétail.

« En 1988, deux ans après que la Grande-Bretagne a interdit l'utilisation de farine d'animaux d'équarrissage provenant de ruminants dans l'alimentation des ruminants, Agriculture Canada a promulgué un règlement autorisant expressément cette pratique au Canada », a souligné M<sup>e</sup> Pallett.

En 1990, Agriculture Canada a proscrié l'importation de bovins importés du Royaume-Uni et d'Irlande. Les 191 bovins importés depuis 1982 ont alors été répertoriés et placés « sous surveillance ».

Après qu'une de ces bêtes eut été diagnostiquée porteuse de l'EBS (encéphalopathie bovine spongiforme), Agriculture Canada a décidé, en décembre 1993, d'examiner de plus près les carcasses de ces animaux et a réalisé que 80 d'entre elles avaient été transformées en nourriture pour le bétail qui a été vendu à des éleveurs canadiens.

« Selon le propre aveu du gouvernement, il est très probable qu'une ou plusieurs de ces bêtes soient à l'origine de la crise de la vache folle au Canada », a déclaré M<sup>e</sup> Gilles Gareau, responsable du recours intenté au nom des éleveurs québécois.

En plus du gouvernement fédéral,

les quatre recours collectifs visent le producteur de moulée Ridley Corporation Limited. La société mère de

cette multinationale aurait cessé volontairement d'utiliser des farines d'animaux d'équarrissage provenant

de ruminants pour la production d'aliments destinés au marché australien en mai 1996, mais elle aurait né-

gligé de le faire pour le marché canadien jusqu'à ce que cette pratique soit interdite par le gouvernement fédéral en août 1997. Les requérants allèguent que la vache infectée ayant causé la fermeture de la frontière américaine au boeuf et au bétail canadien a contracté la maladie au printemps 1997 par suite de l'ingestion d'une ration de moulée pour veau produite par Ridley.



Les serveurs HP BladeSystem aident votre entreprise à croître tout en économisant du temps, de l'énergie – ah, et puis aussi de l'argent.

Jusqu'au 30 juin 2005, obtenez des remises sur échange allant jusqu'à 15 000 \$ en adoptant le nouveau serveur lame HP ProLiant BL20p doté du processeur Intel® Xeon<sup>MC</sup> évolutif<sup>1</sup>. De plus en plus d'entreprises de taille moyenne découvrent à quel point les serveurs BladeSystem sont plus faciles et moins coûteux à installer, déployer et gérer que les serveurs traditionnels. En fait, non seulement les serveurs HP BladeSystem réduisent-ils les coûts d'acquisition, la consommation d'énergie, l'encombrement et les durées d'indisponibilité, mais ils sont aussi conçus pour répondre à vos besoins d'aujourd'hui et croître au rythme de votre entreprise demain.



**SERVEUR LAME HP PROLIANT BL20p**  
Serveur lame biprocesseur au rendement élevé.

Numéro de pièce : 347957B21

- Processeur Intel® Xeon<sup>MC</sup> (1 Mo L2, 3.20 GHz, 533 MHz)
- Mémoire SDRAM de 1 024 Mo, compatible avec l'entrelacement bidirectionnel
- Quatre cartes réseau NC7781 PCI-X Gigabit
- Une carte réseau 10/100T supplémentaire réservée à la gestion de iLO
- Contrôleur de système multidisque Smart Array 6i (intégré à la carte mère)
- Conçu pour le boîtier de serveur lame ProLiant BL classe p

**AVANTAGES\***

- Économie d'espace et d'énergie dans les centres de données
- Économie de temps d'installation, mises à jour et maintenance
- Réduction des coûts de connectivité et câblage simplifié
- Pièces de rechange moins nombreuses
- Disponibilité accrue du système
- Amélioration de l'efficacité des centres de données
  - Accès à distance pour la gestion centralisée
  - Déploiement et approvisionnement automatisés
- Frais d'acquisition équivalents ou moindres

**Audi A-3 2006**  
Enfin Popular  
5442, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 270-3566

**Résultats**  
Tirage du 2005-04-11  
01 07 08 09 13 19 27 29 39 41  
42 44 46 47 49 53 64 66 67 69  
Tirage du 2005-04-11  
205 4973 NUMÉRO 094959

**UN PAPE INOUBLIABLE!**  
Des souvenirs, nous en avons de toutes sortes.  
DES MARAIS ÉROBITAILLE  
60, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec)  
Tel.: (514) 845-3194

**Obtenez des remises supplémentaires** en échangeant des produits admissibles contre un produit Microsoft admissible!

CLIQUEZ SUR **www.hp.ca/lames1**

APPELEZ AU **1 877 562-2822**

RENDEZ-VOUS CHEZ **votre revendeur HP**



© 2005 Hewlett-Packard Development Company, L.P. L'information contenue dans les présentes est sujette à changement sans préavis. Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside et Intel Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. \* Selon les résultats obtenus lors de tests effectués à l'interne chez HP, en fonction d'une comparaison avec un serveur biprocesseur HP de format 1U, de configuration similaire. <sup>1</sup> L'offre de remise sur échange de produits de stockage est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2004 au 30 juin 2005 et la participation est conditionnelle à l'échange d'un serveur et à l'achat d'un nouveau serveur ProLiant ou serveur de stockage en réseau admissible. <sup>2</sup> Jusqu'au 30 juin 2005, demandez une remise allant jusqu'à 300 \$ en échangeant un serveur admissible contre un nouveau serveur avec un produit Microsoft figurant sur la liste. Visitez le site www.hp.ca/XXX pour des renseignements détaillés sur ces offres. Les produits peuvent différer légèrement de l'illustration. Offres nulles là où la loi les interdit. En vigueur au Canada seulement. HP se réserve le droit de modifier ou d'annuler ces programmes en tout temps sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre ou des prix spéciaux.



**GEOX**  
RESPIRA

GEOX EST DISPONIBLE EN MODÈLES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS  
BREVET INTERNATIONAL

LAISSEZ RESPIRER VOS PIEDS



Magasins GEOX - Carrefour Laval - 450-682-1457  
Pour une liste complète des détaillants, veuillez visiter [www.geox.com](http://www.geox.com)

**Chaussures GEOX**  
disponibles chez les  
détaillants suivants :

**Chaussures Moka**  
Rue St-Jacques O.

**TF Concept**  
Centre Eaton

**Jean-Paul Fortin**  
Place Ville-Marie  
Carrefour Laval  
Prom. St-Bruno

**Robertini**  
St-Léonard  
Laval

**Bo-Pied**  
Galeries Terrebonne  
Place Longueuil  
Carrefour Angrignon  
Prom. Drummondville  
Carrefour du Nord  
Carrefour Richelieu  
Place Rosemère  
Carr. de la Pointe  
Galeries Rive Nord

**Chaussures Porto**  
Pointe-Claire  
Ste-Dorothée, Laval  
Ville Mont-Royal

**Tendances**  
Comp. Desjardins  
Place Rosemère  
Trois-Rivières  
Prom. St-Bruno

**Scarpa**  
Rue St-Denis  
Rue Sherbrooke O.

**TF Firma**  
Centre Eaton  
Cours Mont-Royal

**Chaussures Tony**  
Avenue Greene

**Terre à Terre**  
St-Sauveur

**Chaussures Ciro**  
Rue Notre-Dame

**Le Dépôt**  
Verdun

**Pierre Roy**  
St-Jean sur Richelieu

**Langlois**  
Granby

**Le Pacha**  
Hull et Gatineau

**Les Pieds sur Terre**  
Rue St-Denis

**Chaussures R & K**  
Rue Monkland

**Chaussures Caron**  
Trois-Rivières  
Sherbrooke

## ACTUALITÉS

# Cancer: la survie en hausse, le nombre de cas aussi

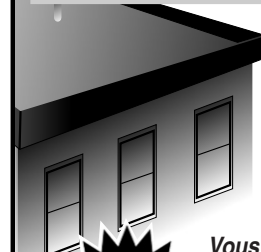
PRESSE CANADIENNE

Vingt-cinq ans après le début de la course historique de Terry Fox en appui à la lutte contre le cancer, les progrès de la recherche ont fait grimper les taux de survie pour plusieurs cancers communs. Mais le nombre de cas de cancer au pays continue d'augmenter à un rythme plus rapide que la croissance de la population et le Canada fera face à une crise dans le traitement de cette maladie, à moins qu'il n'accorde plus d'importance à la prévention, selon la Société canadienne du cancer.

Le vieillissement des baby-boomers et la hausse de la population entraînent le Canada vers une crise, a prévenu Heather Logan, de

la Société canadienne du cancer. Selon les projections de la Société, 149 000 nouveaux cas de cancer seront diagnostiqués cette année, et 69 500 personnes succomberont à la maladie. Ce sont 3500 nouveaux cas de plus et 1200 décès de plus que ceux survenus au pays l'an dernier. Si la tendance actuelle se maintient, environ 5,7 millions de Canadiens auront le cancer et 2,7 millions en mourront au cours des 30 prochaines années. On pourrait faire baisser ces chiffres si le gouvernement fédéral investissait 50 millions par an dans une stratégie nationale de contrôle du cancer, affirme la Société. Ainsi, il serait possible d'empêcher 1,2 million de nouveaux cas de cancer et plus de 400 000 décès au cours des 30 prochaines années.

## PROBLÈME UNE COUVERTURE QUI COULE



### LE SYSTÈME TOP SEAL

(membrane liquide  
appliquée à froid)

**Garantie  
15 ans**

**Les  
matins à  
CKAC**

Vous pouvez  
l'appliquer vous-même

**Couverture  
plate  
seulement**

**96<sup>95</sup>\$**  
les  
18 litres

Nous vous offrons, de plus,  
la possibilité de l'appliquer pour vous

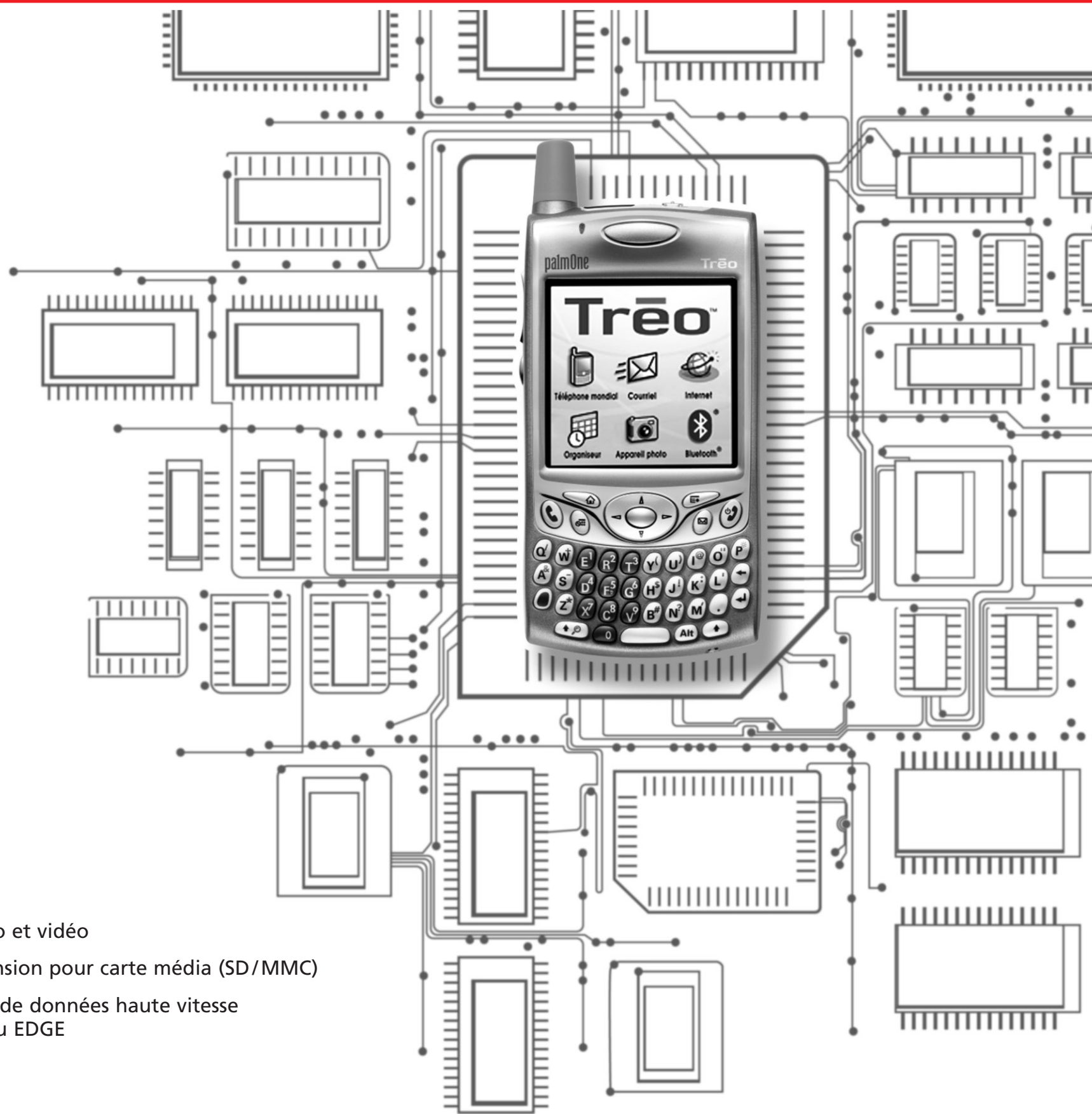
**LES ENDUITS NORD SUD**

Rens.: (514) 843-3939 1 800 769-5172  
[www.topseal.ca](http://www.topseal.ca)

## EN BREF

### Karla Homolka sous surveillance

Le gouvernement ontarien demandera à un juge de la Cour du Québec une ordonnance imposant « les plus strictes conditions possibles » à Karla Homolka, dont la libération est prévue le 5 juillet, afin de « prévenir la commission d'un autre crime ». On s'adressera ensuite aux autres cours provinciales pour limiter les déplacements de la meurtrière. L'Ontario invoquera l'article 810 du Code criminel, qui permet aux tribunaux d'imposer des couvre-feux et d'autres méthodes destinées à limiter les interactions sociales lorsqu'il y a des motifs raisonnables de craindre qu'une personne ne commette un crime. PC



- Lecteur MP3
- Sans-fil photo et vidéo
- Fente d'extension pour carte média (SD/MMC)
- Transmission de données haute vitesse avec le réseau EDGE

## Faites circuler la nouvelle.

Le nouveau Treo<sup>MC</sup> 650 arrive en ville! Offert exclusivement chez Rogers<sup>MC</sup>.



**SANS-FIL**



**ROGERS**<sup>MC</sup>  
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

**ÉPARGNEZ  
ACHÉTEZ  
EN LIGNE**

Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95\$, les frais mensuels d'accès au service d'urgence 911, les frais de messagerie vidéo, texte et photo, les frais pour les services facturés à l'utilisation, les frais de transmission de données, les frais d'interurbain, les frais du service de déplacement, les frais liés aux services supplémentaires en option ainsi que les taxes exigibles sont en sus et facturés mensuellement. Des frais de résiliation s'appliquent. L'appareil illustré peut ne pas être disponible dans tous les magasins. © 2005 palmOne, Inc. Tous droits réservés. palmOne, Treo, les logos palmOne et Treo ainsi que Blazer font partie des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à ou sous licence exclusive de palmOne, Inc. ou de ses filiales. Palm, Palm OS, HotSync et le logo Palm Powered sont des marques de commerce ou des marques déposées autorisées de palmOne, Inc. <sup>MC</sup> Marques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005

# Charest sera à la barre du PLQ aux prochaines élections

**CHAREST**  
suite de la page A1

Son visage s'est empâté un peu — et il semblait fatigué en cette fin de journée au bureau de la rue Sherbrooke. Il revenait, il faut le dire, d'un voyage express à Rome et un conseil régional de son parti l'attendait, dimanche, sitôt descendu d'avion.

Bien qu'il soit fatigué, le doute ne l'habite pas. Le sondage CROP de la semaine dernière et celui de Léger Marketing, hier, offrent un verdict unanime, fort embarrassant pour un premier ministre. Dans les deux cas, autour de 60 % des électeurs soutiennent que M. Charest ne devrait pas diriger ses troupes au prochain scrutin, dans deux ou trois ans.

À Québec hier, ses ministres multipliaient les déclarations pour marquer l'importance du bilan du gouvernement parvenu à mi-mandat. Saluant le « courage » de son patron, le ministre Benoît Pelletier affirmait qu'il restait, en dépit de l'adversité, « l'homme de la situation ». « C'est

indéniable qu'il doit rester en poste », a-t-il renchéri, soulignant que « l'impopularité dont nous prenons acte n'est qu'un défi pour s'améliorer ».

Pour Jean Charest, il est clair que les secousses sismiques qui surviennent jour après jour à la commission Gomery chambardent toutes les évaluations des sondeurs.

« Il y a un environnement, un contexte politique qui est assez exceptionnel. Cela affecte tous les partis, tous les niveaux, tout le monde », observe M. Charest qui y voit une réédition de la mauvaise humeur des électeurs durant la première moitié de 2002.

Comment expliquer que la population estime que le gouvernement a tout faux ?

Jean Charest, du bout des lèvres, souligne quelques décisions qui auraient pu être différentes. Mais il ne parle pas des écoles juives, ni des coupes aux prêts et bourses.

Et si une chose était à refaire ?

« Je créerais un comité (ministériel) des priorités en partant », concède-t-

il. Sur l'arrimage des décisions politiques à la machine gouvernementale, « on aurait pu faire mieux », admet M. Charest.

À mi-chemin du mandat, la position est précaire, difficile : « On est au milieu de notre programme, au milieu de la réalisation, c'est l'endroit le plus inconfortable, entre le départ et la destination », dit-il.

Que faut-il changer pour retrouver la faveur populaire ?

« Communiquer davantage », dit-il d'emblée. Surtout, il compte sur le prochain budget pour corriger le tir.

### Mieux que Lesage et Lévesque

Pour lui, la performance de son gouvernement à mi-mandat dépasse celles des premiers régimes de Jean Lesage ou René Lévesque.

« Je suis fier de notre bilan. De toute l'histoire du Québec, je ne connais pas beaucoup de gouvernements qui en auront fait autant en l'espace de deux ans... franchement », a souligné M. Charest.

« On est un gouvernement de transformation. Si on choisit d'être ainsi, on va déranger, c'est évident. »

Cette année, le gouvernement s'est engagé dans une revue en profondeur de tous les programmes.

Pourquoi des retards ? « Parce que les finances publiques sont très ser-

rées à cause du gouvernement qui est passé avant. Nos prédécesseurs ont eu une politique de terre brûlée », a-t-il laissé tomber.

### Baisses d'impôts : pas un dogme

Les baisses d'impôts ne se réaliseront pas aux dépens des démunis, promet-il. « On ne fera pas de baisses d'impôts sur le dos des plus démunis. On ne va pas sacrifier les services, mais on ne va pas continuer à imposer la classe moyenne comme on le fait », explique-t-il. Et pas question de mettre en veilleuse l'opération de revue des programmes pour réexaminer toutes les décisions financières du gouvernement.

Il n'est plus question d'un milliard de baisse d'impôts par année. « On va y aller selon un rythme qui nous permet de respecter notre capacité, nos programmes. On ne va pas y aller de manière dogmatique », promet M. Charest.

Québec a mis en place un programme de soutien aux familles avec enfant, des primes au travail, et « en même temps, on n'oublie pas que des impôts équilibrés créent plus de confiance et d'emplois ».

Les premières décisions de son gouvernement à Québec ne visaient pas les programmes sociaux, insiste-t-il. « On a réduit de 30 % les subven-

tions aux entreprises et on avait raison de le faire », précise-t-il. Il y avait 160 programmes d'assistance aux entreprises, « on a réduit cela à 10 ».

« On avait raison de le faire ! L'économie du Québec n'en a pas souffert, si on fait le bilan économique. Le chômage est à 8,2 %, il était à 9,1 % en mars 2003. »

En outre, l'écart historique du chômage avec le reste du pays était de 2 % et il est ramené à 1,3 %. Selon le Conference Board, pendant deux ans, le revenu disponible des Québécois va augmenter de 3,2 %, grâce aux décisions du gouvernement du Québec.

Les bénéficiaires de l'aide sociale sont moins nombreux. Il y a 12 500 chèques mensuels en moins, et 100 000 emplois sont apparus depuis les élections d'avril 2003.

Au chapitre de la santé, M. Charest ne s'inquiète pas des sondages qui montrent que 68 % des gens sont insatisfaits du fonctionnement du réseau. « On a renversé la tendance en santé, mais il faut être persévérant, c'est une question de temps », résume-t-il. En éducation, « tout est sur les rails », soit l'heure et demie supplémentaire d'enseignement et l'apprentissage de l'anglais dès la première année.



**CAMION TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin



**SEQUOIA 2005**



**SIENNA 2005**



**TUNDRA 2005**



**HIGHLANDER 2005**



**4RUNNER 2005**



**RAV4 2005**



**VENTE ÉTIQUETTES ROUGES**



**POUR UN TEMPS LIMITÉ  
RECEVEZ UN CHÈQUE DE 1000\$  
À LA LOCATION OU À L'ACHAT D'UN DE CES VÉHICULES.†**

**TOYOTA VOUS FAIT UNE FLEUR.**

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*  
À LA LOCATION

OU

À PARTIR DE **1,9%**  
FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*\*

**ACCÈS TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.



Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. **Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2005 neufs en stock à la location. † Un chèque de 1 000 \$ sera remis par le concessionnaire à la livraison du véhicule, applicable à la location ou à l'achat des modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. \*\* Offre de financement à l'achat à partir de 1,9 % pour les modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 mai 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# MONDE

## John Bolton esquiné au Congrès américain



ALEXANDRE SIROS

WASHINGTON — Le candidat de George W. Bush au poste d'ambassadeur américain à l'ONU, John Bolton, a été solidement esquiné hier au Congrès américain alors qu'il tentait de redorer son blason face à plusieurs sénateurs démocrates doutant de sa bonne foi.

Reconnu pour ses remarques acerbes au sujet de l'ONU, Bolton avait changé de ton hier. Il a d'emblée promis aux sénateurs de travailler étroitement avec eux pour construire « une relation plus solide entre les États-Unis et les Nations unies ».

« Les États-Unis sont engagés à assurer le succès des Nations unies et nous voyons l'ONU comme une partie importante de notre diplomatie », a-t-il dit lors d'une allocution devant la commission des Affaires étrangères du Sénat.

Il s'agissait du premier jour d'audiences préalables à un vote des sénateurs qui déterminera si ce faucon de l'administration Bush est confirmé dans ses nouvelles fonctions.

Questionné par les sénateurs, Bolton s'est montré enthousiaste à l'idée de travailler avec le secrétaire général des Nations unies. Kofi Annan lui aurait téléphoné la semaine dernière et lui aurait demandé de se faire « confirmer rapidement », a-t-il raconté.

### « Révisionnisme historique »

Le passé de ce secrétaire d'État adjoint chargé du désarmement est toutefois revenu le hanter constamment au cours des audiences qui se sont étirées sur plus de sept heures. La sénatrice californienne Barbara Boxer l'a carrément accusé de faire du « révisionnisme historique ».

Car Boxer a diffusé un enregistrement vidéo où l'on voit Bolton, lors d'une conférence au milieu des années 90, affirmer notamment que si on supprimait 10 étages de l'édifice de l'ONU à New York, cela ne ferait aucune différence. « Ce que nous voyons ici, je pense, est le vrai John Bolton », a-t-elle lancé.

John Kerry, l'ancien candidat à la présidence, a lui aussi cité les nombreuses déclarations incendiaires de Bolton au sujet de l'ONU, affirmant que ce dernier a été « méprisant ». Le sénateur du Delaware, Joe Biden, s'est même demandé à la lumière des propos du candidat pourquoi il souhaitait tant travailler aux Nations unies.

Bolton, qui s'est défendu en disant avoir été cité hors contexte, a par ailleurs été accusé d'avoir réclamé la tête de deux analystes réputés de la CIA en 2002 à la suite d'un différend au sujet de l'existence d'un programme d'armes biologiques à Cuba.

« L'idée que des responsables du gouvernement peuvent supprimer des points de vue dissidents en matière de renseignement est une chose extrêmement sérieuse de nos jours », a indiqué Biden. Des témoins clés dans cette affaire devraient comparaître aujourd'hui devant la commission sénatoriale.

### Louanges des républicains

Il n'y a pas que les démocrates qui ont dénoncé hier le candidat républicain au poste d'ambassadeur à l'ONU. Quelques manifestantes ont forcé l'interruption des audiences en clamant leur opposition avant d'être interpellées par les forces de l'ordre.

Bolton a toutefois été loué par plusieurs sénateurs républicains. Il apportera à l'ONU de la crédibilité, a par exemple prédit George Allen, de la Virginie, qui a tenté de minimiser l'impact des critiques des démocrates.

Afin de bloquer la nomination de Bolton, les démocrates ont besoin qu'au moins un des sénateurs républicains se range de leur côté. Le plus susceptible de le faire, Lincoln Chafee, du Rhode Island, a toutefois dit hier qu'il est enclin à donner son appui au candidat. Il l'a même félicité pour la teneur de sa déclaration préliminaire.

# L'Inde et la Chine lancent un projet de libre-échange

JOONEED KHAN

L'Inde et la Chine ont opéré hier un virage stratégique en décidant de résoudre leur vieux différend frontalier, d'intensifier les échanges bilatéraux, et d'étudier un projet d'accord de libre-échange pour un marché commun de 2,4 milliards d'habitants, qui serait le plus important au monde.

Au troisième jour d'une visite officielle de quatre jours en Inde, le premier ministre chinois Wen Jiabao et son homologue indien Manmohan Singh ont signé, à Delhi, une douzaine d'accords sur les frontières, le commerce, le transport aérien, la coopération militaire, et la prospection pétrolière et gazière.

La réforme de l'ONU n'a pas été publiquement évoquée, mais Shyam Saran, secrétaire indien aux Affaires étrangères, a révélé que Wen avait assuré que « la Chine sera heureuse de voir l'Inde siéger comme membre permanent au Conseil de sécurité ».

C'est la première fois que la Chine se prononce sur la candidature de l'Inde, qui a déjà le soutien de trois autres membres permanents, la Russie, la France et la Grande-Bretagne.

« Nous allons ériger un pont de l'amitié entre nos deux pays, un pont qui nous mènera vers l'avenir », a déclaré Wen en rendant visite au président indien.

Inaugurant sa visite samedi dans la ville de Bangalore, l'un des quatre grands centres mondiaux de technologie de l'information, Wen avait déclaré que « l'avance indienne dans le secteur du logiciel combinée aux capacités chinoises dans celui de l'équipement informatique pourraient propulser nos deux pays en position de leadership mondial » et « faire du 21<sup>e</sup> siècle celui de l'Asie dans le domaine de la technologie de l'information ».

S'adressant hier à Delhi à un parterre de gens d'affaires, Wen a déclaré : « Nous avons fixé un objectif de 20 milliards de dollars (US) pour nos échanges d'ici 2008 et de 30 milliards en 2010 ». Les échanges sino-indiens totalisaient à peine 200 millions de dollars il y a 10 ans, mais ils ont atteint 13,6 milliards l'an dernier.

« Les affaires importent plus que les frontières pour le peuple chinois », a commenté Sun Yuxi, ambassadeur de Chine à Delhi, et, comme le premier ministre indien, diplômé du London School of Economics.

### Débloccage du différend frontalier

Le différend frontalier a connu un débloccage décisif quand Wen a remis à Singh une nouvelle carte de la Chine montrant, pour la première fois, le Sikkim comme faisant partie de l'Inde, qui annexa l'ancien royaume himalayen en 1975. L'Inde, de son côté,

reconnu récemment que le Tibet

fait partie de la Chine. L'Inde et la Chine partagent une frontière de 3500 km passant par l'Himalaya et allant du Cachemire à l'ouest jusqu'au Myanmar à l'est. Les deux géants asiatiques se sont livrés une guerre en 1962, et l'Inde réclame 40 000 km<sup>2</sup> de territoire occupés par

MARC THIBODEAU

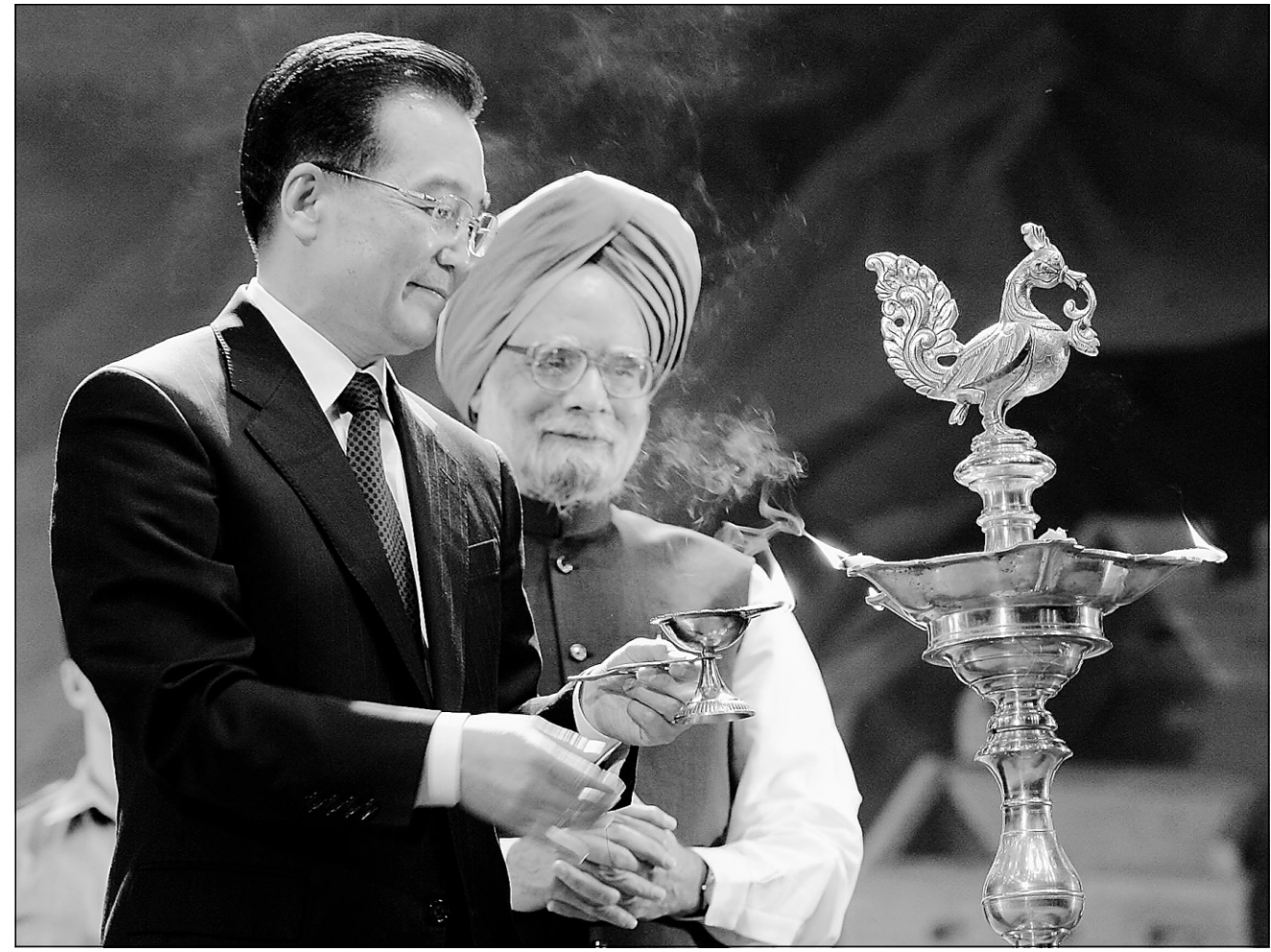
Les pays riches cherchent à utiliser l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour « enfoncer la porte » des pays en développement et menacent, ce faisant, de jeter sur la paille des millions de familles d'agriculteurs à l'échelle de la planète, dénonce Oxfam dans un nouveau rapport.

L'organisation non gouvernementale estime que le plan de réduction des barrières tarifaires discutée en

**Oxfam réclame que toute future entente à l'OMC permette aux pays en développement de maintenir les barrières tarifaires sur « les produits spéciaux » qu'ils jugent essentiels à la sécurité alimentaire nationale.**

vue du prochain sommet ministériel de l'OMC à Hong Kong en décembre prochain doit prendre en compte la fragilité alimentaire des pays en développement et leur permettre de soustraire du processus de libéralisation les denrées les plus sensibles pour la population.

Ces exemptions sont d'autant plus importantes, souligne Oxfam, que nombre de pays riches cherchent à manipuler les traités commerciaux internationaux pour favoriser les intérêts de leurs propres agriculteurs sans avoir à réduire les géné-



Le premier ministre chinois Wen Jiabao et son homologue indien Manmohan Singh ont inauguré un programme culturel chinois hier à Delhi, lors d'une visite officielle où les deux géants asiatiques ont lancé un projet de libre-échange bilatéral pour un marché de 2,4 milliards de personnes, le plus important au monde.

avec ajustement territorial de part et d'autre.

La coopération de la Chine avec le Pakistan, dans le domaine nucléaire et balistique notamment, ainsi que les relations de l'Inde avec les États-Unis, son premier partenaire commercial, n'ont pas été évoquées. Et les deux parties ont évité de parler de

**Le National Intelligence Council états-unien a averti récemment que la coopération accrue entre l'Inde et la Chine risque de modifier de façon irréversible l'équilibre géopolitique mondial.**

la Chine dans le nord du Cachemire (Aksai Chin) tandis que la Chine revendique 90 000 km<sup>2</sup> occupés par l'Inde dans l'Arunachal Pradesh, dans le Nord-Est.

Ces questions ont été confiées à des équipes techniques qui sont à pied d'oeuvre depuis le sommet sino-indien de 2003 à Pékin. La première des trois phases de la négociation terminée, les deux parties ont signé hier à Delhi un accord cadre en 11 points devant mener à un règlement final,

« monde multipolaire » ou même de

donner l'impression d'une alliance militaire.

Mais Shyam Saran déclare : « Certains cherchent à nous présenter comme rivaux, voire comme adversaires, alors qu'en fait nous sommes des partenaires. » Il a ajouté que le nouveau partenariat stratégique était la concrétisation du rôle respectif de l'Inde et de la Chine dans le concert des nations, où ils ont de plus en plus « un impact global ».

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

reuses subventions qu'ils leur versent. « Les États-Unis et l'Union européenne en particulier ont adopté leurs subventions agricoles de telle sorte qu'elles apparaissent conformes aux règles de l'OMC, leur permettant ainsi de poursuivre leur dumping sur des produits comme le riz, le blé, le lait, le sucre et le coton à des prix bien en deçà de leurs coûts de production réels », indique le document.

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

production du riz, qui constitue la denrée de base de trois milliards de personnes à l'échelle de la planète. À l'heure actuelle, la majeure partie de la production mondiale — environ 94 % — est destinée à la consommation nationale. Plus de 100 pays produisent du riz, mais six seulement fournissent plus de 80 % des exportations totales. La Thaïlande, qui vient en tête avec des exportations de 8,4 millions de tonnes en 2003, est suivie par le Vietnam et les États-Unis, à 3,8 tonnes.

avec ajustement territorial de part et d'autre.

La coopération de la Chine avec le Pakistan, dans le domaine nucléaire et balistique notamment, ainsi que les relations de l'Inde avec les États-Unis, son premier partenaire commercial, n'ont pas été évoquées. Et les deux parties ont évité de parler de

**Le National Intelligence Council états-unien a averti récemment que la coopération accrue entre l'Inde et la Chine risque de modifier de façon irréversible l'équilibre géopolitique mondial.**

« monde multipolaire » ou même de

donner l'impression d'une alliance militaire.

Mais Shyam Saran déclare : « Certains cherchent à nous présenter comme rivaux, voire comme adversaires, alors qu'en fait nous sommes des partenaires. » Il a ajouté que le nouveau partenariat stratégique était la concrétisation du rôle respectif de l'Inde et de la Chine dans le concert des nations, où ils ont de plus en plus « un impact global ».

« monde multipolaire » ou même de

donner l'impression d'une alliance militaire.

Mais Shyam Saran déclare : « Certains cherchent à nous présenter comme rivaux, voire comme adversaires, alors qu'en fait nous sommes des partenaires. » Il a ajouté que le nouveau partenariat stratégique était la concrétisation du rôle respectif de l'Inde et de la Chine dans le concert des nations, où ils ont de plus en plus « un impact global ».

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

reuses subventions qu'ils leur versent. « Les États-Unis et l'Union européenne en particulier ont adopté leurs subventions agricoles de telle sorte qu'elles apparaissent conformes aux règles de l'OMC, leur permettant ainsi de poursuivre leur dumping sur des produits comme le riz, le blé, le lait, le sucre et le coton à des prix bien en deçà de leurs coûts de production réels », indique le document.

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

production du riz, qui constitue la denrée de base de trois milliards de personnes à l'échelle de la planète. À l'heure actuelle, la majeure partie de la production mondiale — environ 94 % — est destinée à la consommation nationale. Plus de 100 pays produisent du riz, mais six seulement fournissent plus de 80 % des exportations totales. La Thaïlande, qui vient en tête avec des exportations de 8,4 millions de tonnes en 2003, est suivie par le Vietnam et les États-Unis, à 3,8 tonnes.

La Chine a affiché une croissance de 9,5 % l'an dernier, l'Inde a réalisé 6,9 % pour l'année échuée en mars 2005. Mais l'Inde, redoutant d'être inondée par des produits chinois bon marché et bas de gamme, maintient toujours des droits de douane de 15 % sur le gros de ses importations, alors que la Chine a baissé ses droits de douane à 10 %. Au chapitre énergétique, la Chine est le 2<sup>e</sup> consommateur mondial de pétrole après les États-Unis, et l'Inde importe 70 % des hydrocarbures dont elle a besoin.

Wen quitte l'Inde aujourd'hui pour le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka avant de regagner Pékin. « La Chine cherche à se rapprocher de ses voisins de crainte que les États-Unis ne tentent de l'encercler », estime Kishore Mahbubani, politologue de Singapour. Le National Intelligence Council états-unien a averti récemment que la coopération accrue entre l'Inde et la Chine risque de modifier de façon irréversible l'équilibre géopolitique mondial.

Avec Bloomberg.com, atimes.com, NDTV.com, newindpress.com et voanews.com

# La levée des barrières tarifaires menace des millions d'agriculteurs, selon Oxfam

MARC THIBODEAU

Les pays riches cherchent à utiliser l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour « enfoncer la porte » des pays en développement et menacent, ce faisant, de jeter sur la paille des millions de familles d'agriculteurs à l'échelle de la planète, dénonce Oxfam dans un nouveau rapport.

L'organisation non gouvernementale estime que le plan de réduction des barrières tarifaires discutée en

**Oxfam réclame que toute future entente à l'OMC permette aux pays en développement de maintenir les barrières tarifaires sur « les produits spéciaux » qu'ils jugent essentiels à la sécurité alimentaire nationale.**

reuses subventions qu'ils leur versent. « Les États-Unis et l'Union européenne en particulier ont adopté leurs subventions agricoles de telle sorte qu'elles apparaissent conformes aux règles de l'OMC, leur permettant ainsi de poursuivre leur dumping sur des produits comme le riz, le blé, le lait, le sucre et le coton à des prix bien en deçà de leurs coûts de production réels », indique le document.

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

reuses subventions qu'ils leur versent. « Les États-Unis et l'Union européenne en particulier ont adopté leurs subventions agricoles de telle sorte qu'elles apparaissent conformes aux règles de l'OMC, leur permettant ainsi de poursuivre leur dumping sur des produits comme le riz, le blé, le lait, le sucre et le coton à des prix bien en deçà de leurs coûts de production réels », indique le document.

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

production du riz, qui constitue la denrée de base de trois milliards de personnes à l'échelle de la planète. À l'heure actuelle, la majeure partie de la production mondiale — environ 94 % — est destinée à la consommation nationale. Plus de 100 pays produisent du riz, mais six seulement fournissent plus de 80 % des exportations totales. La Thaïlande, qui vient en tête avec des exportations de 8,4 millions de tonnes en 2003, est suivie par le Vietnam et les États-Unis, à 3,8 tonnes.

Les auteurs du rapport s'attardent longuement, à titre d'exemple, sur la

production du riz, qui constitue la denrée de base de trois milliards de personnes à l'échelle de la planète. À l'heure actuelle, la majeure partie de la production mondiale — environ 94 % — est destinée à la consommation nationale. Plus de 100 pays produisent du riz, mais six seulement fournissent plus de 80 % des exportations totales. La Thaïlande, qui vient en tête avec des exportations de 8,4 millions de tonnes en 2003, est suivie par le Vietnam et les États-Unis, à 3,8 tonnes.

Nombre de pays en développement limitent l'entrée du riz en provenance de ces pays de manière à protéger leurs propres agriculteurs, souvent incapables de faire face à la compétition internationale, particulièrement lorsqu'elle bénéficie de subventions permettant de réduire dramatiquement les coûts de mise en marché.

C'est le cas notamment pour le riz provenant des États-Unis puisque Washington a versé en 2003 des subventions de 1,3 milliard à ses producteurs pour financer une récolte ayant coûté 1,8 milliard.

Cette aide explique que le coût d'une tonne de riz américain se situait cette année-là à 274 dollars la tonne sur les marchés d'exportation, soit 34 % de moins que le prix estimé de production par Oxfam.

« Il n'est pas étonnant de voir à quel point les industries et les exportateurs de riz du pays investissent dans le lobbying auprès du gouvernement des États-Unis », souligne l'ONG, qui relève la présence, dans plusieurs organismes consultatifs américains sur le commerce international, de membres de l'industrie agroalimentaire.

Les pays riches, en plus de réclamer une réduction des barrières

tarifaires dans le cadre de l'OMC, utilisent le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ainsi que la signature de traités bilatéraux pour favoriser leurs intérêts, dénonce Oxfam, qui donne l'exemple d'Haïti pour illustrer l'impact potentiel d'une levée trop rapide des barrières tarifaires sur un pays en développement.

Sous l'influence du FMI, le pays a réduit ses taxes à l'importation de 35 à 3 % en 1995. Les importations ont monté en flèche, faisant chuter le prix du riz de 25 % durant la seconde moitié des années 90. La production nationale a baissé du même coup de 25 %, frappant durement les régions rizicoles, où se concentrent aujourd'hui « les taux les plus élevés de malnutrition et de pauvreté ».

Les auteurs du rapport réclament que toute future entente à l'OMC permette aux pays en développement de maintenir les barrières tarifaires sur « les produits spéciaux » qu'ils jugent essentiels à la sécurité alimentaire nationale tout en favorisant autant que possible les consommateurs.

« Les gouvernements des pays en développement sont mieux placés que l'OMC, la Banque mondiale et le FMI pour résoudre ces problèmes », conclut le rapport.

# Europe: le syndrome du *Titanic*



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Ça ressemble à une nouvelle version du *Titanic*.

Navigant en eaux plutôt calmes ces jours-ci, le paquebot Europe voit l'iceberg qui se profile à l'horizon, droit devant lui. Personne sur le bateau n'a franchement envie d'aller se fracasser sur lui — surtout pas les gouvernants des 25 pays membres. Mais on y va tout de même, et personne ne semble en mesure de redresser la barre.

Le 29 mai prochain, les Français se prononcent par référendum sur le projet de traité constitutionnel négocié de peine et de misère pendant près de deux ans par la Convention présidée par l'ancien président Giscard d'Estaing.

Jacques Chirac a décidé — comme l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark et, en principe, la Grande-Bretagne — de passer par la voie référendaire, pour solenniser l'événement. Avec cette arrière-pensée plus politique que la victoire du OUI serait une formalité, un bon coup sans risque pour le

gouvernement. À l'image de ce qui s'est passé en Espagne le 20 février dernier : il y a eu 60 % d'abstentions, mais 76,7 % de OUI.

Dans un pays aussi porté sur les débats que la France, on ne s'attendait pas à un tel raz-de-marée, mais la cause paraissait entendue. Quand on met bout à bout les divers sondages sur l'Europe, on évalue les europhiles à 70 % de l'électorat. Au Parlement, les eurosceptiques sont une cinquantaine sur 577 députés. D'ailleurs, les sondages sur le traité effectués avant le début de la campagne, en janvier ou en février, donnaient invariablement une majorité de 60 % en faveur du OUI. « Dire oui au référendum, explique Pierre Bromberger, salarié dans l'édition, ancien soixante-huitard passé à la gauche « réaliste », cela équivaut à constater que le jour se lève. La question ne se discute même pas. »

## Panique dans le camp du OUI

Mais voilà : l'un après l'autre sans exception, les 10 derniers sondages effectués en France donnent le NON majoritaire, et désormais avec une avance confortable de 53 % des voix. Au premier sondage favorable au NON, mais avec une faible marge, tout le monde est resté incrédule. Depuis une dizaine de jours, le vent a tourné. Dans le camp du OUI, c'est la panique généralisée : non seulement le pessimisme a gagné les princi-

aux responsables politiques, à gauche comme à droite, mais, à plus de six semaines de l'échéance, les « europhiles » commencent déjà à faire leur autocritique : ils ont eu tort de crier à la catastrophe en cas de victoire du NON, ou d'accuser l'autre camp d'irrationalité. Bref ils font déjà machine arrière. Sans trop savoir dans quelle direction aller.

Or, en réalité, on peut dire sans exagération que le NON mène en effet l'Europe, sinon à la catastrophe, du moins à la panne généralisée. Et qu'il relève de l'irrationnel.

Les deux arguments majeurs adversaires du traité : celui-ci instaure une Europe « ultralibérale » et c'est une Constitution qu'on ne pourra plus jamais modifier par la suite. Ils sont très discutables. Le projet de traité, résultat d'un difficile compromis entre pays « libéraux », comme la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas, et pays plus sociaux-démocrates comme la France ou l'Allemagne, est nettement moins libéral que les traités actuels régissant l'Union européenne. Toutes les dispositions en faveur de la libre concurrence, et de l'ouverture totale des marchés, y compris pour les services, sont déjà en vigueur : elles valent désormais pour les banques, les assurances, les transports et même l'énergie.

Le nouveau traité constitue plutôt une avancée sociale, puisqu'on y introduit les principes de « l'économie sociale de marché » et de la « protection sociale ». Et surtout le mode de fonctionnement de l'Union est plus démocratique :

la pondération des votes au Conseil européen serait fondée sur le poids démographique des États membres, et non plus sur les calculs aberrants du traité de Nice. Il y aurait davantage de décisions prises à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité. Et le Parlement de Strasbourg aurait davantage de pouvoirs. C'est donc un progrès raisonnable.

## La France fonce dans l'iceberg

Il est indéniable que ce nouveau traité constitutionnel serait par la suite très difficile à amender, puisque cela supposerait l'unanimité des 25 pays membres. Le problème, c'est que si on enterre le projet, on revient au traité de Nice. Dont la renégociation se ferait elle aussi selon la règle de l'unanimité. Et la plupart des 10 nouveaux membres de l'Union, à commencer par la Pologne, sont des tenants du libéralisme et d'une simple zone de libre-échange. Une nouvelle négociation européenne mènerait inévitablement à un texte plus libéral. Ou à une panne générale des institutions, qui pourrait se prolonger indéfiniment. Sans empêcher le triomphe du libre-échange.

L'iceberg est clairement annoncé par les radars, mais la France continue à foncer droit dedans. En attendant les référendums à haut risque aux Pays-Bas, au Danemark et en Grande-Bretagne. Ces jours-ci, beaucoup d'observateurs prédisent que ces pays-là n'auront même pas à se prononcer, et que le traité sera mort dès le 29 mai au soir.

# Un Américain enlevé à Bagdad

La formation d'un cabinet irakien s'accélère

KAMAL TAHA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — Un ressortissant américain a été enlevé hier dans la région de Bagdad, selon l'ambassade des États-Unis, alors que la formation d'un cabinet irakien entrait dans une phase active, le bloc du premier ministre sortant Iyad Allaoui ayant accepté d'en faire partie.

L'Américain a été enlevé alors qu'il se trouvait sur un chantier de reconstruction, a déclaré un porte-parole de l'ambassade des États-Unis, sans fournir plus de détails.

Quelque 200 étrangers ont été enlevés en Irak depuis un an lorsque les groupes armés et les criminels ont commencé à recourir aux prises d'otages.

Un employé de la section consulaire de l'ambassade du Pakistan à Bagdad a été enlevé samedi dans l'ouest de la capitale.

Trois journalistes roumains et leur guide, un Irako-Américain, ont été enlevés le 28 mars dans les environs de Bagdad. Ils sont apparus sur une vidéo diffusée deux jours plus tard par la télévision Al-Jazira, du Qatar. Aucune nouvelle n'a filtré sur eux depuis.

Au lendemain de l'accord donné par le bloc d'Allaoui pour entrer dans le cabinet, le vice-président Ghazi al-Yaouar a dit s'attendre à « ce que le gouvernement soit formé à la fin de la semaine ».

Al-Yaouar, sunnite, a fait cette déclaration dans la ville sainte chiite de Najaf, où il s'est rendu pour rencontrer des dignitaires religieux.

« Ce doit être un gouvernement de salut national auquel participeront tous les Irakiens.

Il ne doit pas y avoir lieu à des oppositions et à des rivalités car nous devons conduire le pays vers des eaux calmes », a-t-il dit.

Rassem Awadi, proche d'Allaoui, a indiqué que son groupe qui a 40 députés (sur 275) voulait quatre ministères.

Le Parlement est dominé par l'Alliance unifiée irakienne-AUI à dominante chiite et peut compter sur 146 députés, et par la coalition kurde qui en a 77.

Le premier ministre désigné, le chiite Ibrahim Jaafari, avait fixé le 7 avril à deux semaines le délai de formation du gouvernement, qui a traîné en raison des marchandages avec les Kurdes sur la répartition des postes.

Sur le terrain, les violences ont fait au moins sept morts.

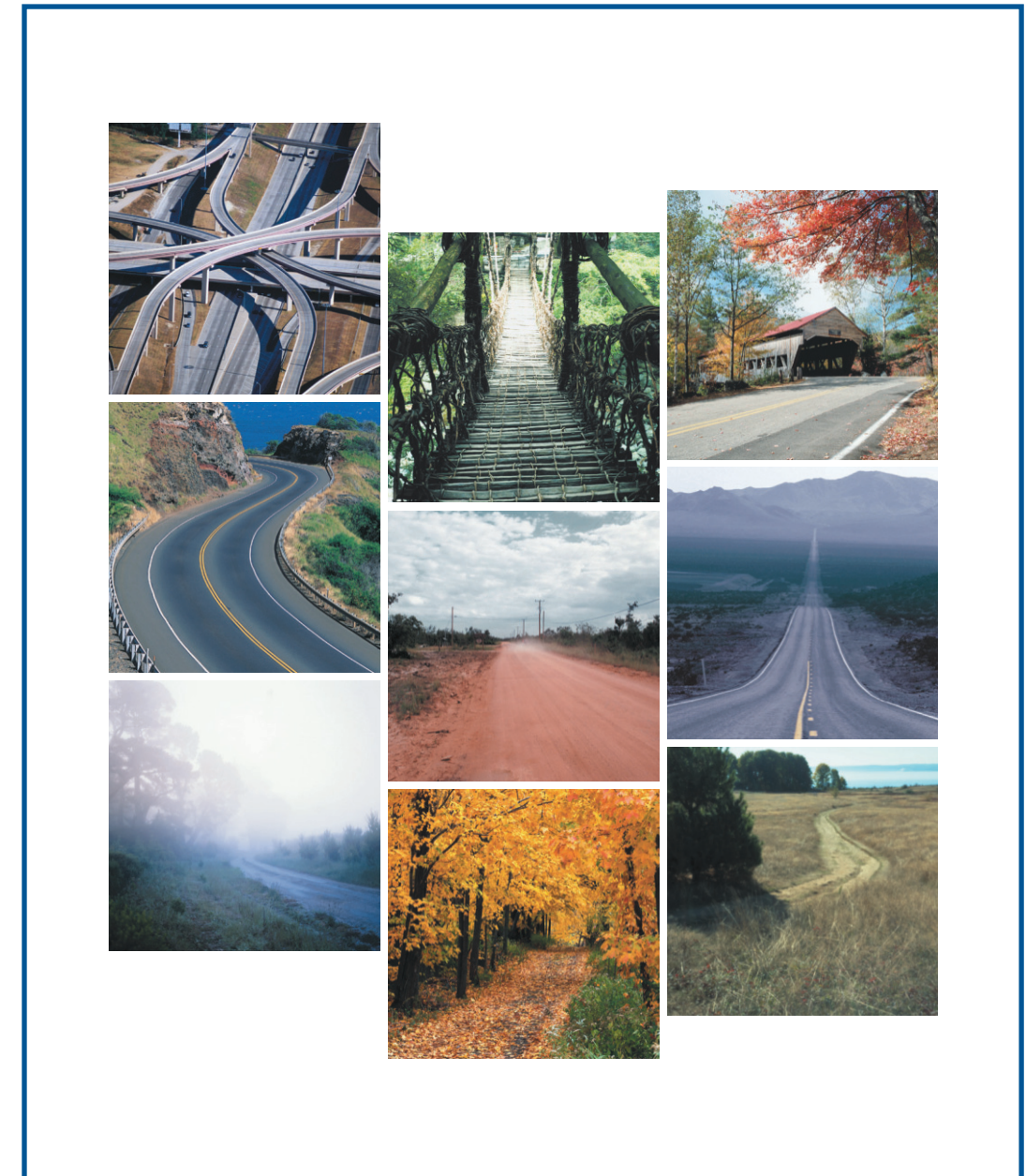
Trois Irakiens ont été tués et 26 autres ont été blessés dans un attentat suicide à la voiture piégée hier soir à Samarra, selon une source hospitalière.

Selon deux des blessés, l'attentat a visé un convoi de l'armée américaine qui passait dans une rue commerçante.

Toujours au nord de Bagdad, un camionneur turc et un officier de police irakien ont été tués et les corps de trois Irakiens ont été découverts alors qu'un Kurde travaillant pour l'armée américaine a été enlevé, selon des sources irakiennes et l'armée américaine.

Deux rebelles ont été tués et deux autres capturés à Mahmoudiyah, au sud de Bagdad, dans des échanges de tirs avec des forces de sécurité irakiennes, selon l'armée irakienne.

Dans la province d'Al-Anbar, trois attentats suicide à la voiture piégée ont été commis devant une base militaire américaine de la ville d'Al-Qaim, blessant trois marines.



Peu importe votre style...

## Ford Freestyle 2005



**369 \$** /mois, location 36 mois\*  
Mise de fonds de 3 995 \$



### Un véhicule prêt à tout.

- Boîte de vitesses à variation continue
- Multiples configurations intérieures
- Espace pour 6 personnes — un 7<sup>e</sup> siège est offert en option
- Traction intégrale Haldex® en option



Bien pensé

ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. \*Dépôt de sécurité de 425 \$, mise de fonds de 3 995 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Frais de transport inclus. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux véhicules neufs en stock et peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

## LE TOUR DU GLOBE

MOYEN-ORIENT

### Bush reçoit Sharon

Recevant hier Ariel Sharon à son ranch de Crawford, au Texas, le président américain George W. Bush a réitéré son appui au plan israélien de retrait de Gaza et appelé les Palestiniens à le soutenir, tout en lançant un avertissement au premier ministre israélien sur le développement des colonies en Cisjordanie. « Israël doit démanteler les colonies illégales et respecter ses obligations à l'égard de la feuille de route en ce qui concerne les colonies en Cisjordanie », a-t-il dit. Les Palestiniens ont aussitôt réagi en reprochant à Bush de « légitimer » la colonisation juive en Cisjordanie, mais tout en se félicitant de son avertissement sur le développement des grandes colonies. AFP

HAÏTI

### Dix morts en deux jours

Au moins 10 Haïtiens, dont deux ex-militaires recherchés, ont été tués le week-end dernier au cours d'affrontements avec des unités spéciales de la police appuyée par les Casques bleus de l'ONU, a-t-on annoncé hier de source proche de la police à Port-au-Prince. Trois personnes avaient trouvé la mort samedi dans le quartier de Delmas, dont l'ex-sergent Ravix Remis-sainthe, commandant autoproclamé d'anciens militaires qui défient le pouvoir depuis plusieurs mois. Dimanche, sept personnes ont été tuées non loin de l'aéroport lors d'intenses échanges de coups de feu avec la police, a-t-on appris de même source. Parmi les victimes figure un ancien soldat de l'armée dissoute, Jean René Anthony, recherché pour son implication présumée dans des actes de violence et l'assassinat en février de quatre policiers. AFP

SOUDAN

### Aide canadienne

Le Canada va consacrer 90 millions de dollars canadiens supplémentaires sur deux ans pour soutenir les initiatives de paix et les efforts humanitaires internationaux au Soudan, a annoncé hier le ministre de la Coopération internationale, Aileen Carroll. Cette aide, qui coïncide avec la conférence des donateurs pour la reconstruction du Soudan en Norvège, vise « à atténuer les souffrances perpétuelles du peuple soudanais », a-t-elle indiqué. Sur cette somme, 40 millions seront consacrés aux efforts pour établir une paix durable dans tout le pays et y réduire la pauvreté, 40 autres millions aideront aux efforts humanitaires et 10 millions paieront des projets de consolidation de la paix et de bonne gouvernance. AFP

BEN LADEN

### Liberté achetée ?

Le chef du réseau terroriste Al-Qaeda, Oussama ben Laden, a pu acheter sa liberté en novembre 2001, sa capture ayant été confiée à des milices afghanes, a critiqué le président des services secrets allemands (BND) August Hanning, dans un entretien au quotidien économique *Handelsblatt* de ce matin. « L'erreur de principe a été commise en novembre 2001, quand on a voulu laisser les milices afghanes arrêter Oussama ben Laden près de Tora Bora. C'est là qu'il a pu acheter sa liberté auprès d'elles pour beaucoup d'argent », déclare Hanning. Le chef d'Al-Qaeda était soupçonné s'être réfugié à la chute du régime des talibans dans les tunnels de l'ancienne base moudjahidine de Tora Bora, dans une zone montagneuse située à 35 kilomètres au sud de Jalalabad, alors encerclée par les forces afghanes soutenues par les États-Unis. AFP

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## La chute



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

La plupart du temps (mais pas toujours, hélas !), la bêtise finit par s'effondrer sous son propre poids. C'est l'un des messages que contient le jugement rendu par la Cour supérieure, hier, contre l'animateur Jeff Fillion et son diffuseur, Genex Communications, qui administre CHOI-FM, dans la cause les opposant à Sophie Chiasson.

Fillion et Genex ont été condamnés par le juge Yves Alain à verser 340 000 dollars en dommages et frais pour avoir gravement porté atteinte à l'intégrité professionnelle et personnelle de l'animatrice de Mé-

**Jeff Fillion portait le drapeau de la dissidence, du « parler vrai ». C'était un héros, un chevalier, presque un dieu...**

téo-Média, de TVA et de Canal Vie. Celle-ci a été traînée dans la boue à plusieurs reprises, et sans la moindre raison tenant de l'intérêt public, par Jean-François Fillion alors au micro de son émission matinale, *Le Monde parallèle*.

Le radiodiffuseur a annoncé qu'il inscrirait ce jugement en appel — ce qui n'est peut-être pas l'idée la plus géniale en matière de relations publiques, si tant est que la firme désire conserver un semblant de crédibilité.

Car Fillion, on s'en souvient, avait admis être allé trop loin. C'est donc la somme allouée que l'on contestera, alléguant qu'elle s'écarte des normes établies par la jurisprudence en cette matière. Or, si ce dédommagement

est relativement substantiel, en effet, il est à la hauteur des profits engrangés par CHOI-FM en raison de sa dérive populiste. Laquelle aura eu son heure de gloire et de... parts de marché, comme le souligne le magistrat dans une décision à la fois scrupuleusement motivée en droit et visiblement indignée.

Quoi qu'il en soit, cette affaire offre une autre leçon.

Ainsi, il aura suffi d'une jeune femme déterminée — qui n'est ni une véritable vedette, ni une personnalité influente — pour jeter au bas de son socle un monument de la radio de la Vieille Capitale.

Fillion, en effet, s'est retiré des ondes en mars.

Et il a été vaincu, non par le CRTC qui l'avait mis sous haute surveillance, mais par l'appareil judiciaire, tout simplement. Lequel, mis en branle par une victime de l'animateur, aura exposé la profonde et gratuite méchanceté de ses méthodes de travail... au point où les plus féroces partisans de cette version québécoise de la *trash radio* américaine, jadis descendus en masse dans la rue pour défendre leur idole, sont sagement rentrés chez eux, aphones, un peu honteux, vaguement contrits.

Il faudra se le rappeler : Fillion a toujours brandi le drapeau de la dissidence. Du « parler vrai » dans un monde où les médias de masse, esclaves des grands *establishments*, ont tout faux. Fillion se voyait comme un héros au service du peuple, opprimé par les puissants et à qui l'on cache la vérité. Un chevalier sans peur et sans reproches. Presque un dieu, en somme. C'est le juge Alain qui reprend cette harangue lancée en ondes par l'animateur :

« À chaque matin, quand j'ouvre, je dis au bon Dieu : *Tu peux aller te recoucher, je m'en occupe jusqu'à 9h30*. À 9h30, il se relève, il s'occupe de tout. » (23 janvier 2001)

Dieu — qu'il soit loué... — est dorénavant éveillé et en service à toute heure du jour et de la nuit.

## Les grands Gaulois

Les Français estiment que la plus grande personnalité ayant marqué leur histoire est Charles de Gaulle. Le général se classe ainsi devant Vercingétorix, Napoléon Bonaparte, Louis XIV et José Bové (!) dans la faveur populaire, selon ce qu'indique la longue consultation menée par la chaîne publique de télé France 2 (rediffusée à l'antenne de TV-5).

Cette sorte de couronnement final a eu lieu la semaine dernière et a été célébré par les incontournables Michel Drucker et Thierry Ardisson.

Affaire mi-badine mi-sérieuse, elle donne quand même une bonne idée de ce que les Français voient comme étant la grandeur chez un être humain — bien que la tentation soit forte de la confondre avec la simple célébrité. Sinon, que feraient dans le *Top 100* des personnalités le chanteur Claude François et... l'animateur Michel Drucker, personnages fort sympathiques, certes, mais dont la dimension historique est toute relative ?

Quoi qu'il en soit, c'est la politi-

que avec un grand P — pas comme celle des commandites... — qui, partout, fait l'Histoire. Ainsi, en Grande-Bretagne et en Allemagne, des exercices similaires ont couronné Winston Churchill et Konrad Adenauer, respectivement, des hommes-clés de la guerre et de l'après-guerre. Quant au général de Gaulle, il est certain qu'il a rebâti et donné une nouvelle identité à la France après la plus cruelle débâcle qu'elle ait vécue.

Mais la politique n'est pas seule à façonner un destin national.

Parmi les dix plus grands Français, on retrouve aussi des scientifiques : Louis Pasteur, Marie Curie et le commandant Cousteau. Ainsi que des artistes et littérateurs : Victor Hugo, Molière, Édith Piaf et Bourvil.

Le regretté Coluche arrive en cinquième place. C'est un coup de chapeau à l'humanisme frondeur et rigolard d'un homme qui, par cela, incarne aussi une facette, et une des plus attachantes, de l'identité française.

Mario Roy

## JEFF FILLION ENTREPREND UNE NOUVELLE CARRIÈRE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## Sophie Chiasson: bravo!

Je suis satisfaite de la décision du tribunal d'obliger Jeff Fillion et Genex à payer 340 000 dollars à Sophie Chiasson. Le montant substantiel (mais pas exagéré) de l'amende constitue un signal clair aux individus et à ceux qui les cautionnent qu'on ne tolère pas l'utilisation des ondes pour véhiculer des propos haineux, diffamatoires et avilissants. Et je souhaite que la décision soit maintenue en appel. Fillion et Genex sont victimes de leur propre turpitude, et de leur méchanceté sournoise. La tolérance a ses limites. Qu'on se le tienne pour dit !

Danièle Gagnon  
 Longueuil

## Le début d'une radio respectueuse

Très heureuse du verdict. Il était grand temps qu'on interdise ces propos diffamatoires, ce manque de respect de l'être humain, sur les ondes radiophoniques. J'espère que cette sentence sera le début d'une radio respectueuse de la population en général. Bravo madame Chiasson de vous être levée pour dénoncer la façon dont ces sales individus vous ont traitée. Vous êtes sortie, à mon avis, grandie par cette mauvaise expérience. Il est consolant de penser que votre geste empêchera d'autres animateurs d'agir de la sorte à l'avenir.

Francine Denis

## Beaucoup de cran

Enfin un juge qui se tient debout ! Fillion et Genex ont eu ce qu'ils méritaient. Madame Chiasson a droit à toutes les louanges : elle a fait preuve de beaucoup de cran. Il est à souhaiter que cette cause et le jugement rendu auront un effet de dissuasion après des propriétaires de stations de radio qui s'imaginent s'enrichir aux dépens de la réputation d'autrui. Fini le temps des incivilisés et des barbares. Ces individus ignobles se cachent derrière un micro, et ils

sont trop veules pour affronter un adversaire face à face. Il n'y a que du mépris pour des salauds de cette espèce.

Charles Maurice

## Justice ridicule

J'ai l'impression que la justice n'est pas équitable. Une pareille somme pour des propos simplistes, alors qu'un enfant blessé par un chauffard ne recevra qu'une somme symbolique. Je crois que l'échelle des valeurs de notre société tient davantage de la comédie que du sens moral. Robert Gillett n'a eu que des travaux communautaires pour avoir contribué à briser la vie de plusieurs jeunes filles. Ce jugement démontre le ridicule de la justice. J'ai l'impression d'assister à une séance de règlement de comptes du monde des médias de la région de Québec. On donne une importance à ce qui n'en a pas afin de cacher les vrais problèmes.

Alain Bussièrès

## Fillion banni des ondes

Je suis très contente du jugement rendu par le juge Alain. Il y a toujours bien des limites à ce qu'on peut dire sur les ondes d'un poste de radio. Les jurons et les insultes n'ont pas leur place quand on est en ondes. Et c'est pourtant rendu chose courante, malheureusement. J'espère que Genex Communications prendra bonne note de ce verdict et que le choix de ses animateurs soit à l'avenir plus respectueux envers son auditoire. Jamais plus Jeff Fillion ne devrait revenir sur les ondes d'un quelconque poste de radio parce que ce genre de personnage ne se guérit pas de ses erreurs du passé. Mon jugement est dur mais la politesse a encore sa place dans ce bas monde.

Lucille Brousseau

## LA BOÎTE AUX LETTRES

&gt; Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## Le véritable scandale

Nos journalistes et commentateurs politiques se scandalisent parce qu'une « noble » cause a été pervertie en scandale des commandites. Aucun n'a encore expliqué en quoi cette « cause » est noble, aucun n'a encore posé la vraie question : « Qu'est-ce qui a mené à ce scandale ? » Le problème, c'est que le Canada refuse de reconnaître l'existence de la nation québécoise. Ce refus justifie à ses yeux le recours à n'importe quel moyen, légitime ou non, pour empêcher le Québec de jouir des mêmes droits que les autres nations du globe, notamment celui de déterminer librement et sans interférence fédérale son statut politique à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada. Ce refus justifie la promotion de la peur, les propos mensongers (Trudeau et son « On met nos sièges en jeu »), l'interférence injustifiée du fédéral dans la campagne référendaire, la violation planifiée des lois québécoises, le détournement organisé de fonds publics dans des caisses occultes, etc. Serait-ce ça la « cause noble en soi » dont on parle ? L'exemple vient de haut. D'autres ont suivi. D'où origine le véritable scandale ? De ceux qui l'ont planifié ou de ceux qui ont copié ? La réponse me paraît évidente.

Bernard Bouthilllette  
 Gatineau

## Tous des Québécois

À la suite des révélations de la commission Gomery, on entend beaucoup les réflexions selon lesquelles cette situation met la table pour la souveraineté du Québec. Je ne comprends pas : après tout, les fraudeurs démasqués jusqu'à maintenant sont tous des Québécois pure laine. Est-ce que les souverainetés appartiendraient *ipso facto* à une race d'anges ? J'aimerais bien qu'on m'explique !

Mireille Asselin  
 Saint-Basile-le-Grand

## Qui va les payer, ces élections ?

Je souhaite une bonne réflexion au Bloc québécois ! Je ne crois pas que faire de nouvelles élections va régler le problème car nous tomberions encore avec un autre gouvernement minoritaire. C'est bien beau déclencher de nouvelles élections mais qui va les payer ces élections ? Encore avec l'argent des contribuables. Et bien, je vais vous dire mon opinion. Sincèrement, croyez-vous que tous nos députés et ministres soient tous des pégreux ? Impossible. Il y a encore des gens qui sont encore très honnêtes. Alors, pourquoi blâmer tout un

gouvernement pour seulement quelques petits pégreux ?

Jean-Guy Ruel

## Tout un scénario...

Amenez-en des élections fédérales avec 75 députés du Bloc et Harper comme premier ministre. D'ici trois ans, le Canada n'existerait plus ! *Thank God ! Alléluia !* Il ne reste plus qu'à trouver du pétrole en Gaspésie pour payer la dette et se faire désirer par les États-Unis.

Richard Gingras

## Qui rembourser, M. Landry ?

C'est bien beau de vouloir se débarrasser de l'argent sale, mais encore faut-il le faire de façon appropriée. Si Bernard Landry compte retourner l'argent aux donateurs qui, eux, ont déjà été remboursés par M. Brault, il se trouve, dans le meilleur des cas, à leur faire un cadeau immérité et dans le pire cas, ils retourneront cet argent à M. Brault. Et là, on pourrait quasiment parler d'un pot-de-vin inversé à M. Brault pour services rendus au PQ avec le scandale des

commandites. Que l'argent sale brûle les mains du PQ, je veux bien, mais ce n'est pas une raison pour retourner l'argent au malfaiteur lui-même. Remarquez, je me sacrifierais bien pour laver la conscience du PQ et le débarrasser de ce fardeau, mais je crains que ce ne soit non plus acceptable. Je risquerais de faire des jaloux. Aussi, je pense que la seule façon acceptable de retourner cet argent, serait de l'envoyer au gouvernement fédéral. Après tout, il s'agit, à l'origine de l'argent des contribuables canadiens obtenu par M. Brault via les commandites. À moins que M. Landry utilise l'argument du déséquilibre fiscal pour conserver la cagnotte...

Daniel Savard  
 Belloeil

## Le grand responsable

Âgé de 80 ans, j'ai voté, la plupart du temps pour les libéraux. Eh bien, c'est fini. Jamais plus je ne voterai pour ce parti corrompu et j'espère que Jean Chrétien, qui à mon avis, savait tout de cette « gimmick » sera blâmé à juste titre. C'est lui le grand responsable.

Yvon Chartrand

# Derrière les sondages...



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Des élections hâtives? Pas si vite! Quoi qu'en disent les sondages effectués alors que les Canadiens étaient sous le choc des révélations de Jean Brault, les conservateurs vont y penser à deux fois avant de renverser le gouvernement.

Pourquoi? Parce qu'à l'heure actuelle, ils ne peuvent être sûrs que des élections précipitées — dont la majorité des Canadiens ne veulent d'ailleurs pas — les mèneraient au pouvoir.



D'abord, l'indignation populaire, à son comble lorsque le juge Gomery a levé le secret qui avait sur-dramatisé le témoignage de Jean Brault, pourrait fort bien retomber au Canada anglais, à mesure que les témoins se contrediront les uns les autres (c'est ce qui arrive depuis vendredi), et que les révélations de M. Brault perdront de leur impact.

Non pas que les Canadiens cesseraient d'être furieux contre les libéraux, mais le scandale des commandites pourrait cesser d'être leur préoccupation principale. La solide méfiance que la population manifeste envers le PCC — et qui semble être une tendance lourde —, pourrait fort bien éclipser les velléités de vengeance contre le PLC, comme ce fut d'ailleurs le cas l'an dernier. (L'opposition avait fait toute sa campagne sur le même scandale des commandites).

Il ne faut pas croire que la réaction aux nouvelles révélations de la commission Gomery sera aussi forte au Canada anglais qu'au Québec. Dans les tribunes téléphoniques et entre les lignes des journaux, nombre de gens ont déjà commencé à minimiser l'affaire en disant que c'est « un scandale québécois », qui reflète bien « la façon dont les Québécois font de la politique ».

Le fait que Jean Brault ait éclaboussé le PQ et le PLQ ne fera qu'accréditer le préjugé selon lequel tous les politiciens québécois, pas seulement les libéraux, sont corrompus. Le Canadien anglais moyen, pas mieux informé sur le Québec que les Québécois ne le sont sur le reste du Canada, croit encore que le Québec est un antre de patronage et de fraude politique, et la commission Gomery ne fera que le conforter dans cette idée.

Quand la poussière sera retombée, cet électeur moyen voudra-t-il aligner son vote sur les racontars d'une bande de canailles québécoises? Il pourrait au contraire reprocher aux conservateurs d'avoir fait tomber le gouvernement avant que la commission Gomery ait pu faire toute la lumière sur cette affaire.

Certes, le sondage Ekos, mené juste après la publication du témoignage de M. Brault (dont tous les médias ont fait de retentissant

**Les sondages sont trompeurs parce que le vote conservateur est très concentré.**

tes manchettes), montre une soudaine montée des conservateurs, qui auraient maintenant 11 points d'avance sur les libéraux... et qui les auraient même dépassés (une première!) dans les Maritimes, au Québec et en Ontario. Mais il faudra d'autres sondages pour savoir si cela constitue une réaction épidermique à un énorme battage médiatique, ou l'amorce d'une tendance susceptible de se maintenir à travers toute une campagne électorale.

Autre facteur : les sondages sont trompeurs parce que le vote conservateur est très concentré. Un peu comme le PLQ au Québec, qui « perd » des milliers de votes dans ses bastions de l'ouest de Montréal, le PCC « perd » des votes en Alberta, et il lui faut une très bonne longueur d'avance en termes de pourcentage national pour espérer recueillir une majorité de sièges.

Ainsi, les 18 % du vote populaire qu'il aurait au Québec (selon Ekos) ne lui donneraient rien du tout, puisqu'ici, c'est le Bloc qui profite de la déconvenue des libéraux. Le PCC est également huit points derrière le NPD en Colombie-Britannique, où il devrait normalement faire meilleure figure.

Si l'on oublie deux minutes le scandale des commandites, le PCC n'a pas intérêt à aller aux urnes tout de suite, car il n'a pas encore réussi à se présenter comme une véritable solution de rechange; malgré le recentrage amorcé en mars par son congrès d'orientation, il restait toujours à la traîne du PLC jusqu'à l'explosion de la bombinette Brault. Le PLC, par contre, a réussi quelques bons coups en adoptant des politiques populaires, comme le refus du bouclier antimissile. C'est aussi cela, la toile de fond sur laquelle se déroulerait une campagne printanière.

La question du mariage gai, à laquelle Paul Martin a accroché son nom, est une question particulière : même si, selon un tout récent sondage, la moitié des Canadiens refuse tout changement à la définition du mariage, cela ne sera certainement pas l'élément central d'une campagne électorale.

Le PCC pourrait toutefois tirer profit de son opposition au mariage gai dans les comtés où il y a concentration de nouveaux citoyens venant de cultures conservatrices — un électoralat naguère acquis aux libéraux, mais qui pourrait cette fois passer au PCC parce que l'idée d'un mariage entre deux hommes ou deux femmes les horrifie profondément.



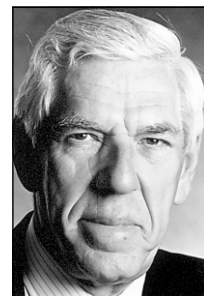
C'est avec le sentiment d'avoir été trahi que nous avons assisté en 1982 au rapatriement de la Constitution, analyse Claude Castonguay. Notre photo montre les députés libéraux qui applaudissent le premier ministre Pierre Trudeau qui se lève pour voter sur le rapatriement de la Constitution, en décembre 1981.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

# Une sale histoire

## Le Parti libéral est mortellement blessé et ne mérite plus la confiance des Canadiens

CLAUDE CASTONGUAY



L'auteur a été ministre durant le premier mandat de Robert Bourassa.

Pour bien comprendre la signification du scandale des commandites, il faut situer cet épisode révoltant de notre histoire dans une perspective à plus long terme. Rappelons-nous qu'au début des années soixante, le Canada avait un niveau élevé de capital politique chez les Québécois francophones et anglophones. Aujourd'hui, il ne reste chez les francophones que des fragments de ce capital. C'est le résultat d'une longue et malheureuse série d'occasions manquées qui, chaque fois, ont ravivé la ferveur des souverainistes et grossi graduellement le nombre des indépendantistes.

Cette tranche de notre histoire a commencé avec l'arrivée de Pierre Trudeau à la tête du pays en 1968. On se souvient de son arrogance à l'endroit des Québécois. Je n'oublierai jamais le jour où il s'est permis de traiter Robert Bourassa, notre premier ministre, de mangeur de hot-dog.

Successivement, nous avons vécu la crise d'octobre qu'il a utilisée pour montrer, grâce à une intervention exagérée de l'armée, sa force et sa capacité de mettre le Québec à sa place. Puis, en 1971, ce fut son refus

Accord du lac Meech

On se souvient que c'est grâce aux efforts de Robert Bourassa et de Brian Mulroney que fut signé l'accord du lac Meech qui permettait au Québec de réintégrer l'ensemble canadien dans l'honneur à des conditions acceptables. Au lieu de se réjouir de cet accord, Pierre Trudeau, incapable de respecter le devoir de réserve des ex-premiers ministres, a lancé le mouvement de résistance qui a finalement eu raison de l'accord. Comme bien d'autres, je ne peux oublier la scène à Calgary montrant, le lendemain du référendum, l'accolade de Jean Chrétien au détesté Clyde Wells qui n'avait pas hésité à revenir sur la signature de sa province pour couler l'accord. Le dommage fait à la cause du Canada fut tel que les Québécois auraient suivi Bourassa s'il avait à ce moment opté en faveur de l'indépendance.

Nous avons ensuite été témoin de l'épisode de l'entente de Charlottetown dans lequel Mulroney, aidé de ce pauvre Joe Clark, avait tenté de répondre aux aspirations des Québécois en les camouflant dans un ensemble de propositions visant à satisfaire un peu tout le monde. Ce mélémélo eut plutôt l'heure de mécontenter la majorité des Canadiens incluant les Québécois. Ce nouvel échec avait donné une nouvelle ferveur aux souverainistes qui, en 1994, élaient un souverainiste convaincu, Jacques Parizeau, à la tête d'un nouveau gouvernement péquiste.

Un an plus tard, en octobre 1995, Parizeau, avec l'aide de Lucien Bouchard, passait à un cheveu de remporter la victoire.

**Le scandale des commandites constitue le dernier épisode d'une longue série qui a graduellement miné la confiance d'une majorité des francophones envers le Canada.**

d'accepter d'introduire dans la charte de Victoria le moindre compromis pour conserver intacte sa conception d'un Canada composé de provinces uniformes.

Alors que nous nous dirigeons vers le référendum de 1980, il n'hésita pas à mettre cavalièrement de côté le rapport Pépin-Robarts qui concluait, tout comme le rapport Laurendeau-Dunton des années soixante, dans la nécessité de reconnaître le caractère distinct du Québec. Puis, les Québécois qui ont vécu le référendum de 1980 ne peuvent oublier sa promesse solennelle, la veille du scrutin, de répondre aux aspirations des Québécois. C'est avec le sentiment d'avoir été trahi que nous avons plutôt assisté en 1982, sans référendum et contre la volonté des Québécois signifiée par l'Assemblée nationale, au rapatriement de la constitution.

En agissant ainsi, Trudeau a redonné espoir et vie aux souverainistes et au gouvernement de René Lévesque. Du même coup, il a assuré la défaite des libéraux de Claude Ryan.

L'attitude cavalière et intransigeante de Jean Chrétien envers le Québec, depuis son arrivée au pouvoir à Ottawa, n'avait évidemment rien fait pour raviver l'attachement des Québécois à l'endroit du Canada. Le lendemain du référendum, Chrétien promettait d'apporter les changements qui s'imposaient et de faire le nécessaire pour que soit reconnu le caractère distinct du Québec.

L'adoption par le Parlement d'une résolution sur la société distincte, résolution sans grande valeur et depuis longtemps oubliée, fut le moyen qu'il utilisa pour se défaire de son engagement. Et le programme tordu des commandites fut introduit pour « faire la guerre aux séparatistes ». Encore une fois, au lieu d'essayer de comprendre et de répondre aux aspirations légitimes des Québécois, on leur déclare la guerre. Non content d'adopter la mauvaise approche, on fait la guerre avec le ridicule programme des commandites comme si les Québécois étaient tous des imbéciles. Ce

qui devait se produire sous un premier ministre de la vieille école, qui croyait qu'il faut bien traiter ses amis partisans, s'est produit. Des organisateurs sans scrupules se sont emparés du programme pour se graisser les poches et aider frauduleusement les libéraux fédéraux à se maintenir au pouvoir. Personne ne voulait surtout tuer la poule aux oeufs d'or.

Déçu et révolté

Je suis profondément déçu et révolté par ce que la commission Gomery a révélé. Les torts découlant de ce scandale sont énormes. Il alimente le sentiment chez les Canadiens des autres provinces que les standards d'honnêteté des Québécois ne sont pas les mêmes que les leurs. Ce serait intéressant de voir ce que révélerait à cet égard une enquête sur les immenses scandales qu'ont été le programme des ressources humaines et celui de l'enregistrement des armes à feu. Le scandale des commandites vient de plus ajouter au profond cynisme des citoyens à l'endroit des politiciens. Ce qui va rendre encore plus difficile l'ingrate tâche de gouverner.

Au-delà de ces deux aspects, ce honteux désastre vient confirmer, une fois de plus, qu'à Ottawa on ne comprend vraiment pas les Québécois. Le scandale des commandites constitue le dernier épisode d'une longue série qui a graduellement miné la confiance d'une majorité des francophones envers le Canada. Le Parti libéral du Canada, sous Trudeau et Chrétien, aura aidé, plus que tout autre, les souverainistes en moussant leur ferveur et en grossissant systématiquement le nombre des francophones qui ont perdu confiance à tout jamais dans le Canada.

Cette sale histoire me rappelle deux événements qui ont marqué notre histoire politique. En 1958, le scandale du gaz naturel éclatait au Québec. Des ministres et des amis du gouvernement avaient profité de renseignements privilégiés pour s'enrichir frauduleusement. Ce fut le début de la fin du gouvernement de Maurice Duplessis et, peut-être même, de l'Union nationale. En 1956, le scandale du pipeline éclatait à Ottawa et entraînait les libéraux de Louis Saint-Laurent dans la défaite. Cette fois ce fut le mépris à l'endroit d'une opposition qui exprimait les préoccupations légitimes des citoyens qui les avait révoltés.

Ces deux événements sont de la petite bière en comparaison du scandale des commandites. De toute évidence, le Parti libéral du Canada est mortellement blessé et ne mérite plus la confiance des Canadiens. Et, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que cela se produise au moment où le gouvernement à Québec devient incapable d'effectuer les changements qui s'imposent. Comme Québécois, nous n'avions à l'heure actuelle sûrement pas besoin d'un tel scandale.

# LES JOURS CAMIONS DODGE

## MAINTENANT AU QUÉBEC, C'EST DODGE

### DODGE DAKOTA CLUB CAB<sup>MC</sup> 4X2 2005



- Moteur V8 de 4,7 L, 230 ch
- Transmission automatique à 5 vitesses
- Banquette arrière 40-40 rabattable
- Dégivreur de lunette
- Doublure de caisse sans protège-rebords
- Ensemble attelage de remorque
- Différentiel arrière autobloquant
- Roue de 16 po en aluminium
- Régulateur de vitesse
- Colonne de direction inclinable
- Climatisation
- Radio AM/FM avec lecteur CD
- Antidémarrreur Sentry Key<sup>MD</sup>

LOUEZ À  
**289\$<sup>†</sup>**

PAR MOIS. LOCATION DE 36 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 1799\$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.**



### DODGE RAM 1500 QUAD CAB<sup>MC</sup> 4X4 2005

- Moteur Magnum V8 de 4,7 L, 235 ch
- Transmission automatique à 5 vitesses
- Ensemble attelage de remorque
- Différentiel arrière autobloquant
- Rétroviseurs de remorquage repliable
- Pneus P265-70R17 tout terrain
- Amortisseurs renforcés
- Doublure de caisse sans protège-rebords
- Colonne de direction inclinable
- Climatisation
- Antidémarrreur Sentry Key<sup>MD</sup>

LOUEZ À  
**389\$<sup>†</sup>**

PAR MOIS. LOCATION DE 36 MOIS. **0\$ COMPTANT INITIAL. DÉPÔT DE SÉCURITÉ.**



Modèle Laramie illustré

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE OU DODGE.CA

†. Tarifs mensuels établis pour 36 mois pour le Dodge Dakota Sport Club Cab<sup>MC</sup> 4x2 2005 avec l'ensemble 26C + CFR + GFA + XME + AHC + DSA + DSA + GPD + TTK + XME. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2005 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>™</sup> • Dodge du Québec

